HÔTELLERIE News

L'ACTUALITÉ DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

N°21 Décembre 2012 - Janvier 2013

POUR UNE POLITIQUE PERFORMANTE DE L'AÉRIEN

TOURISME
- Lagune de Marchica, le projet redimensionné

Abdellatif KABBAJ :
- Un plan d'action pour l'aérien

ASSISES DU TOURISME
- Les raisons du report

TRANSPORT
- Entretien Othman Cherif Alami

FNIH Publication de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière

Km 26 route d'Essaouira Imi ouaddar Agadir - Maroc
Tél. : +212(0)5 28 20 03 82 - Fax : +212 (0)5 28 20 03 83
E-mail : contact@paradisplage.com - Site web : www.paradisplage.com

ACTUALITÉ FNIH 6

- Télédéclaration des nuitées 6
- Convention collective 7
- Mesures de soutien aux PME touristiques 8

ACTUALITÉ HÔTELLERIE 26

- Le Delano ouvre ses portes 26
- Sofitel Essaouira meilleur hôtel en Afrique 26
- Samanah Country Club cherche repreneur 27
- Trophée Marocain de la diversité 2012 : Accor récompensé 34

ACTUALITÉ TOURISME 12

- FNT : Refonte des instances 12
- Mise en place d'un mécanisme de veille stratégique 16
- Marchica : Le projet redimensionné 17
- Taghazout Bay : La station balnéaire prend forme 18
- Plan Biladi : Avec les stations l'offre s'étoffe avec les clubs biladi 20
- Partenariat CDG / Pierre & Vacances 22
- Annawras golf, projet saoudien à Dar Bouazza 29
- Al Haouara : Qatari Diar relancé avec un positionnement haut de gamme 32

ACTUALITÉ RÉGIONS 24

- Fès : Le PDRT fin prêt : 8 milliards de dh d'investissements 24
- Tanger : Des projets pleins les cartons 28

ACTUALITÉ TRANSPORT 36

- Plaidoyer pour une politique aérienne 36
- Entretien avec Othman Cherif Alami, Président de la FNTT 44

ACTUALITÉ COOPERATION 54

- 2ÈME Forum International « Afrique Développement » 54

FISCALITÉ HÔTELLIÈRE 58

- Origine du déficit et délai de paiement légal 58

Il existe un nouveau lieu
au cœur de Casablanca.

Il existe un nouveau lieu au cœur de Casablanca qui reprend l'élégance et le style de la grande tradition hôtelière internationale pour mieux vous les délivrer dans des suites modernes et luxieuses. Succombez au charme d'une décoration toute en sobriété, aux matériaux nobles, privilégiant le raffinement. Retrouvez le confort et les commodités que vous avez toujours cherché au sein d'un espace conçu pour vivre une expérience précieuse : vous sentir bien tout simplement.

HOTEL HUSA
CASABLANCA
PLAZA

CASABLANCA MAROC ★ ★ ★ ★ ★

HUSA
HOTELES

Hôtel Husa Casablanca Plaza - rond point Hassan II - 20070 Casablanca - Maroc
tél : +212 (0) 522 48 80 00 - fax : +212 (0) 522 29 30 35 - casablancaplaza@husa.es - www.husa.es

HÔTELLERIE News
L'ACTUALITÉ DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

الجامعة الوطنية للصناعة الفندقية
FEDERATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE HOTELIERE

FNIH

320, boulevard Zerktouni - 20040 - Casablanca

Tél. : +212 (0) 5 22 26 73 13 / 14
Fax : +212 (0) 5 22 26 72 73
E-mail : fnih@menara.ma
hotellerienews@menara.ma
Site web : www.fnih.ma

Président : Abdellatif KABBAJ
Président délégué : Lahçen ZELMAT
Sécretaire Général : Mohammed BAAYOU

Directeur : Abdelaziz SAMIM
Assistante : Samira ALLABI

Directeur de la Publication :
Najib SENHADJI
Rédacteur en Chef :
El-Hadi BENYEZZAR
Rédaction : Ahmed SAMI
Abou NAJIB - A.BELKAHIA
Direction Artistique :
Christian DROCOURT
Rabia AIT EL MRABTI
Infographistes : Charifa OUAHABI,
Assistante : Mériem SENHADJI
Bouchra BAGHZALI
Publicité : Mouna ZOUBDANE

Société éditrice : PRECOM S.a.r.l
au capital de 1.000.000 Dirhams
332, Bd. Brahim Roudani, 20100 Casablanca.
R.C : n° 106 471 Casablnaca
N° Patente : 358 05 234 - **IF :** 162.0901.
Tél. : +212 (0) 5 22 23 66 50 / 81
Fax : +212 (0) 5 22 23 67 40
Email : precom@menara.ma
Site web : www.precom.ma
Directeur Général : Najib SENHADJI
Directrice Commerciale : Stella SAUVAGE
Impression : Edit Casablanca
Crédit photos : Houcine AAJINE
O.N.M.T, F.N.I.H

Dossier de presse : 47/08
Dépôt légal : PE 0095/2008

Régie Publicitaire Europe
Precom France chez : **Regisseurs Associés**
39 Bd. Albert 1er. BP. 145 06603 ANTIBES - FRANCE
Tél. : +33 (0)6 86 86 11 00
www.regisseurs.info - contact@regisseurs.info

Un plan d'action pour l'aérien

L'aérien revient comme un écho dans les discussions. Dans un entretien à un quotidien, le ministre du Tourisme a pris la mesure de l'importance de ce maillon de la chaine touristique, en notant que l'aérien reste un défi. Crise ou pas crise, les Européens qui sont les principaux clients du Maroc, continueront de voyager et de s'offrir des vacances. Mais, en raison de la réduction de leur budget, ils privilégient les destinations qui offrent un bonus en termes de coût. Et c'est à nous qu'il appartient de leur proposer un package raisonnable avec des tarifs hôteliers et aériens attractifs. Or, notre aérien ne l'est pas, et c'est là où le bât blesse.

En 2012, il y a eu une sérieuse réduction de rotations à travers les aéroports du Maroc. La tendance semble se renverser avec l'annonce du retour de Ryanair, l'ouverture de nouvelles lignes pour Air Arabia, de nouvelles dessertes pour Transavia, le doublement de sièges et de rotations au départ de l'Espagne vers le Maroc pour Iberia et de nouvelles lignes vers les pays nordiques pour Royal Air Maroc qui a élargi son réseau américain à la faveur d'un accord de code share avec Jetblue Airways. Après l'absorption de Jet4You, Jetairfly va augmenter le nombre de dessertes et de fréquences sur l'axe France-Maroc. Les compagnies aériennes sont de retour. Encore faut-il que l'ONDA y mette du sien en lissant les taxes aéroportuaires considérées comme rebutantes par les transporteurs aériens.

Ce qui reste à faire, chose que les professionnels réclament depuis des années, c'est un plan d'action aérien à même d'encourager les TO à mettre en place des charters pour ramener des touristes. Car, sans adéquation sièges/lits, nous n'irons pas loin.

Leur voix a, semble-t-il, était entendue par le ministre du Tourisme qui a révélé que son département était en pourparlers avec Ryainair pour qu'elle remette les vols qu'elle avait supprimés, ainsi qu'avec d'autres compagnies et qu'elle travaille avec la RAM pour avoir des vols sur des destinations bien déterminées.

Pour le ministre, il est important, de réaliser une étude qui va déterminer nos besoins en matière d'aérien d'ici 2020 et que l'État mette la main à la poche pour aider la RAM à devenir un outil de développement pour le tourisme. C'est ce qu'a fait Turkish Airlines pour le tourisme turc. Le cas de cette compagnie doit servir d'exemple de ce qu'il reste à faire.

Abdellatif KABBAJ
Président de la FNIH

Retrouvez la FNIH sur : www.fnih.ma

SYSTÈME

TÉLÉDÉCLARATION DES NUITÉES

Une réunion portant sur la télédéclaration des nuitées dans les établissements d'hébergement touristique s'est tenue au siège du ministère du Tourisme.

Ce projet a pour but la dématérialisation/simplification de la procédure de déclaration des nuitées enregistrées par la substitution, à terme, de la déclaration des nuitées moyennant l'inscription manuelle sur les fiches de police.

Les pré-requis pour les futurs utilisateurs sont :

- Une station de travail avec un système d'exploitation et un navigateur internet;
- Un dongle et une licence d'utilisation sécurisée « Authentification forte » ;
- Une connexion internet vers l'adresse web du portail ;
- Un lecteur automatique des données relatives à l'identité du client (Passeport-CIN).

Les Avantages attendus de la mise en œuvre de ce système :

- Pour les Professionnels:
- Gain en productivité (temps et moyens);
- Disposition d'un espace « statistiques » privé ;
- Génération d'indicateurs de performance de l'établissement d'hébergement touristique.

- Pour l'administration du Tourisme :
- Disposition en temps réel des données sur les nuitées des établissements d'hébergement touristique ;
- Amélioration de la fiabilité des données recueillies ;
- Suivi régulier des performances de la filière « Hébergement ».

Avant la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, une opération test sur un échantillon d'établissements est prévue dans deux régions pilotes : Rabat et Marrakech sur un échantillon d'hôtels 10 à 20 établissements de différents types/catégories.

Parallèlement à cette opération pilote, une enquête sera lancée auprès des établissements d'hébergement en vue d'évaluer leur équipement informatique et étudier leur capacité à adhérer au système de télédéclaration ainsi que l'opportunité de développer des mécanismes d'accompagnement leur facilitant l'acquisition du matériel nécessaire.

DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME

La première phase se déroulera de janvier à juin 2013 dans les établissements haut standing et ceux s'apparentant à des chaînes hôtelières, dans les principales régions touristiques avant son déploiement progressif en deux ou plusieurs phases et sa généralisation à tous les établissements d'hébergement.

A noter que ce dispositif sera compatible avec la majorité des logiciels de gestion exploités par les établissements d'hébergement. ■

UNE CONVENTION COLLECTIVE

UN CADRE DE PROMOTION SOCIALE ET DE COMPÉTITIVITÉ

Les négociations ont commencé entre la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière et les cinq principales centrales syndicales. La convention cadre sera ensuite étendue aux autres métiers en fonction de leurs spécificités.

On en parle depuis plus de trois ans, mais il semble que cette fois ce soit la bonne. L'objectif de cette convention qui ouvre la voie à des conventions d'entreprises ou de groupes d'entreprises est de tracer un cadre commun de promotion sociale des salariés et donc de la compétitivité du secteur. En clair, il s'agit de déterminer quels avantages seront accordés aux salariés en termes de rémunération selon leur poste de travail, de couverture sociale afin de garantir un climat social sain et pérenne.

CLARIFIER LES RAPPORTS ENTRE EMPLOYÉS ET EMPLOYEURS

En effet, dans le secteur de l'hôtellerie cohabitent des entreprises qui ont mis en place des stratégies de ressources humaines modernes, d'autres encore gérées à l'ancienne, situation qui n'est pas liée à la taille de l'enseigne mais bien souvent à la nature de ses dirigeants et qui peut déboucher sur des conflits.

La finalité des conventions collectives est de clarifier les rapports entre employés et employeurs, de prévenir ces conflits et de fidéliser les salariés. Car l'hôtellerie marocaine possède ceci de particulier: elle paye cher certains profils recrutés et néglige d'autres, les nationaux en particulier qui sont tentés d'aller chercher de meilleures conditions financières à l'étranger ce qui peut influer négativement sur la qualité de service dans la plupart des établissements, y compris parfois chez de grandes enseignes. ■

MAROC
La fréquentation touristique se maintient mais les recettes baissent

Au 31 octobre, le Maroc avait enregistré la venue de 8,099 millions de touristes, contre 8,017 millions un an plus tôt. La fréquentation a même cru de 10% en octobre par rapport au même mois de 2011. En revanche, le taux d'occupation n'a pas évolué sur ces dix mois, à 41%, tandis que les recettes générées par l'activité touristique ont légèrement baissé (-2,5%), à 48,9 milliards de dirhams (4,4 milliards d'euros).

Dans le détail, l'Observatoire note que les touristes espagnols (+4%), néerlandais (+3%), britanniques et belges (+1%) ont vu leur nombre augmenter. Si le nombre d'entrées de Français est stable, celui des Allemands (-3%) et des Italiens (-6%) enregistre une baisse. Marrakech (centre) et Agadir, sur la côte Atlantique, concentrent près de 60% des nuitées totales. Mais c'est Essaouira (ouest), autre ville côtière, qui a connu la progression la plus importante (+11%).

MOUSSANADA - IMTIAZ

MESURES DE SOUTIEN AUX PME TOURISTIQUES

Une convention portant sur l'adaptation des dispositifs d'appui aux PME a été signée entre le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère du Tourisme, la Fédération Nationale du Tourisme et l'ANPME.

Les domaines de collaboration entre les parties signataires concernent la mise en place des programmes «Moussanada Siyaha» et «Imtiaz Siyaha» portant sur un dispositif d'appui global et intégré destiné aux PME touristiques.

« Moussanada Siyaha » a pour objectif d'accompagner environ 600 entreprises à l'horizon 2020 et mobilisera une enveloppe globale s'élevant à 420 millions de dirhams pour subventionner l'accès à plus de 15 types d'expertises touchant aux différents volets de la gestion des entreprises touristiques (stratégie, système d'information, RH, finances, etc.).

Ce programme s'adresse dans un premier temps aux trois métiers traditionnels du tourisme (hébergement touristique, transport touristique et distribution de voyages) et sera étendu, au fur et à mesure, aux autres maillons de la chaine de valeur touristique, en fonction des besoins qui seront exprimés.

«Imtiaz Siyaha» a, quant à lui, pour objectif de soutenir des entreprises touristiques à fort potentiel de croissance, à travers l'octroi d'une prime à l'investissement matériel et/ou immatériel, en vue de permettre à ces entreprises d'atteindre des paliers supérieurs en termes de chiffre d'affaires, de création d'emplois, de création de valeur ajoutée, d'introduction de nouvelles technologies. ■

IMTIAZ

Conditions d'éligibilité :
Avoir au minimum 2 ans d'existence. Etre porteuse d'un projet de développement. Disposer d'un accord de principe auprès d'une banque partenaire pour l'octroi d'un prêt. Etre inscrite au registre de commerce et en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS. Réaliser un chiffre d'affaires annuel hors taxe inférieur ou égal à 175 millions de Dhs. Apporter en fonds propres un minimum de 20% de l'investissement total TTC.

Comment bénéficier du programme Imtiaz ?
Retrait du dossier d'appel à projet auprès de l'ANPME ou de l'une des banques partenaires ou téléchargement à partir du site : www.anpme.ma. Dépôt du dossier de candidature auprès de l'une des banques partenaires. Etude du dossier par la banque et décision d'octroi d'un accord de principe pour un prêt. Evaluation du dossier de candidature par un prestataire indépendant mandaté par l'ANPME.

Sélection finale par un comité public-privé des entreprises bénéficiaires du programme Imtiaz.
Signature du contrat de croissance entre l'ANPME et les PME sélectionnées.

Qui contacter ?
L'ANPME ou une banque partenaire.

MOUSSANADA

La Conditions d'éligibilité

Moussanada est ouvert aux PME qui: ont au minimum un an d'existence, sont inscrites au registre de commerce, en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS, réalisent un CA annuel hors taxe inférieur ou égal à 175 millions de DHS

Dans le cadre de ce programme, l'ANPME offre les services suivants: Pré-diagnostic, Stratégie de développement et Investissement, Affaires en familles et transmission d'entreprise, Comptabilité et finance, Progrès et pilotage des performances, Développement durable, Qualité et labellisation, Gestion des RH et développement des compétences, Productivité et maîtrise des couts, Production et logistique, Innovation et développement technologique, Accès au marché, Systèmes d'information/ AMO.

Moussanada Technologies de l'Information (TI)
Constituant l'une des priorités stratégiques du plan Maroc Numeric 2013, est un programme déployé par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et l'ANPME en vue d'accélérer l'usage des technologies de l'information par les PME.

Sofitel casa

ASSISES DU TOURISME À RABAT

LES RAISONS D'UN REPORT

Programmées de longue date pour le 4 décembre 2012, les Assises du Tourisme dont la 11ème édition devait se dérouler à Rabat, ont été reportées sans précision de date, ouvrant la porte à de multiples interprétations dans les milieux professionnels.

L'éventualité que ce report ait été décidé au plus haut niveau, a été balayée d'un revers de main par le Ministère du Tourisme. En effet, il aurait décidé de ce report des Assises pour une question d'agenda de certains intervenants étrangers.

UN RENDEZ-VOUS À CHEVAL AVEC D'AUTRES MANIFESTATIONS

C'est le cas notamment pour un ministre étranger qui devait intervenir au sujet d'un thème sur le développement durable, ainsi que de Christine Lagarde invitée en tant que grand témoin. Autres raisons évoquées, le sommet Africité, intéressant le Ministère de l'Intérieur prévu à Dakar, et dont la date tombait pile-poil avec les Assises, c'est-à-dire le 4 décembre.

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'agenda n'était pas favorable pour une réussite des Assises à cette date et auxquelles de nombreux participants indispensables ne pouvaient pas prendre part. En outre, le processus de validation du projet de loi de finances 2013, le road show sur les places financières internationales pour la levée de fonds sur le marché obligataire international d'1 milliard de dollars devait mobiliser jusqu'au 5 décembre une forte délégation marocaine.

Pour justifiées qu'elles soient, ces raisons, ne sont pas les seules et n'expliquent pas tout. Dans les milieux professionnels on entend un autre son de cloche. Une autre raison aurait poussé le ministère à différer ce rendez-vous. Il s'agit du refus des CRT de Marrakech et d' Agadir de s'asseoir à la table de signature et de parapher leur Programme Régional de Développement Touristique (PDRT) lors de la cérémonie prévue pour ces assises au motif que ces PDRT auraient été confectionnés par le département de tutelle et ne correspondraient pas à leurs attentes, en tout cas en deçà des ambitions nourries pour ces destinations.

Autre motif de désaccord, l'architecture de la Vision 2020 dessinée par le ministère prévoit la création d'une Haute Autorité du Tourisme (HAT) qui sera l'instance nationale de pilotage de cette vision. Cette instance regroupera, outre le ministre du Tourisme et les instances de son département (ONMT, SMIT et FMDT), une dizaine d'autres ministres (Finances, Intérieur, Enseignement, Emploi, etc.) ainsi que le wali de Bank Al-Maghrib. Côté secteur privé, on y trouve les présidents de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) et de la Fédération Nationale du Tourisme (FNT). Dans cette instance les professionnels seront sous représentés, leur nombre ne dépassant pas 5. Ils ne pèseront pas lourds dans la balance et seront réduits à jouer les seconds rôles.

LES ADT AURONT LE STATUT D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

La mise en place d'Agences de développement touristique (ADT) au niveau de chaque région ou territoire,

appelées à remplacer les Conseils régionaux et provinciaux du tourisme (CRT et CPT) et les Délégations du Ministère du Tourisme, avait fait polémique dés l'annonce de leur création.

Les professionnels ont exprimé la crainte d'être marginalisés dans ces structures régionales dirigées par un représentant du ministère du Tourisme. Une partie du voile est aujourd'hui levé sur la nature de ces agences qui absorberont également les délégations régionales et provinciales du ministère du tourisme.
Pour les opérateurs du tourisme, ce changement équivaut à un retour à la case départ, c'est-à-dire du temps où les CRT et CPT n'existaient pas. Ainsi, et de la même manière que pour la HAT, dans ces ADT qui auront un statut d'établissement public, les professionnels nourrissent la crainte que le pouvoir décisionnel leur échappe.

Au départ, ce sont les ADT des territoires dits mâtures, Marrakech et Agadir, qui seront les premières à être installées. Une autre raison qui explique le refus des professionnels de ces deux villes de se rendre à ces Assises.

Dans l'éventualité où aucune date n'est annoncée pour la tenue de cet évènement touristique, la décision de report des Assises du Tourisme, accréditerait tout simplement la thèse de son annulation pure et simple. D'ailleurs, de source proche au département de tutelle on ne fait pas mystère de cette éventualité. ■

L'ONMT DÉSIGNÉ MEILLEUR OFFICE DE TOURISME DE LA RÉGION MENA

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) a été désigné meilleur office de tourisme en Afrique du Nord et Moyen Orient par le magazine britannique Selling Long Haul. Ce dernier a en effet organisé un vote auquel ont pris part les tour-opérateurs britanniques pour élire les meilleurs offices de tourisme dans plusieurs zones du monde.

Le prix « *Tourist office of the year for North Africa & Middle East* » a été décerné à l'ONMT pour ses efforts d'investissements en marketing en Angleterre, ses bonnes relations avec les médias britanniques et les campagnes intelligentes de communication qu'il conduit auprès des professionnels et des consommateurs au Royaume Uni, spécialement la dernière initiative «Movement for more summer».

Le prix sera remis officiellement au Ministre du Tourisme Lahcen Haddad en marge du World Travel Market organisé au Royaume-Uni en 2013. ■

TRANSAVIA volera cet été sur Essaouira

La compagnie desservira Essaouira, avec deux vols par semaine, tous les lundis et vendredis. Le vol aller simple Paris Orly-Sud/Essaouira est affiché à partir de 85 euros TTC.

Située sur les rives de l'Atlantique, la ville fortifiée d'Essaouira, attire les touristes du monde entier qui viennent notamment visiter sa médina, classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Cette nouvelle destination vient s'ajouter à la programmation estivale de la compagnie au départ d'Orly-Sud dont les ventes sont déjà ouvertes: Agadir, Antalya, Catane, Djerba, Funchal, Hurghadaa, Ibiza, Lisbonne, Marrakech, Naples, Monastir, Oujda, Palerme, Porto, Séville, Tunis, Venise et Reykjavik.

FÉDÉRATION NATIONALE DU TOURISME

REFONTE DES INSTANCES

Le projet de création des Agences de Développement Touristique (ADT) dans les 8 territoires touristiques identifiés, avec des prérogatives importantes, oblige les professionnels à revoir les structures et leur fonctionnement.

A l'approche des Assises du Tourisme dont la tenue a été reportée, la Fédération Nationale du Tourisme (FNT) a engagé une réflexion sur la refonte de ses instances. Un groupe de travail est chargé de préparer une nouvelle organisation du tissu associatif du secteur pour permettre aux opérateurs privés de participer activement à la gouvernance dans le cadre de la Vision 2020. C'est du moins la position des professionnels du secteur car, même s'ils sont consultés régulièrement par le ministère de tutelle à travers la FNT et quelques-unes de leurs fédérations métiers, ils ne semblent pas bien peser sur les décisions et les orientations de cette vision.

Cette dernière, qui donne aux régions un rôle important illustré par le projet de création des Agences de Développement Touristique (ADT) dans les 8 territoires touristiques identifiés, avec des prérogatives importantes, oblige les professionnels à revoir les structures et leur fonctionnement. Ceci est d'autant plus nécessaire que leur seul cadre d'expression au niveau régional est constitué des Conseils Régionaux du Tourisme (CRT) appelés à être remplacés par les ADT.

Le projet prendra en considération l'intégration de l'Association Nationale des Investisseurs Touristiques (Anit) qui a rejoint les rangs de la FNT il y a un an et qui vient renforcer le poids de la FNT dans ce partenariat public/privé en vue de la future gouvernance.

Pour plus d'efficacité, les opérateurs s'attelleront à créer les fédérations régionales du tourisme (FRT) qui devraient fonctionner sur le modèle des Unions régionales de la CGEM, et redynamiser les fédérations métiers.

CHANGER LE SYSTÈME DE COTISATIONS

Il faut dire qu'à l'exception de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH), les autres fédérations métiers ne sont visibles nulle part. Ces structures devraient toutefois disposer de moyens financiers pour assurer leur autonomie. A cet égard, l'idée est de changer de fond en comble le système de cotisation qui rend difficile le recouvrement. L'autre piste est que la FNT ait un siège unique où cohabitent tous les métiers du tourisme, avec des moyens humains et financiers conséquents, estime un membre de ce groupe de travail. C'est par ce biais que le secteur privé pourra assurer sa présence et ses points de vue à la fois au niveau national et régional. ■

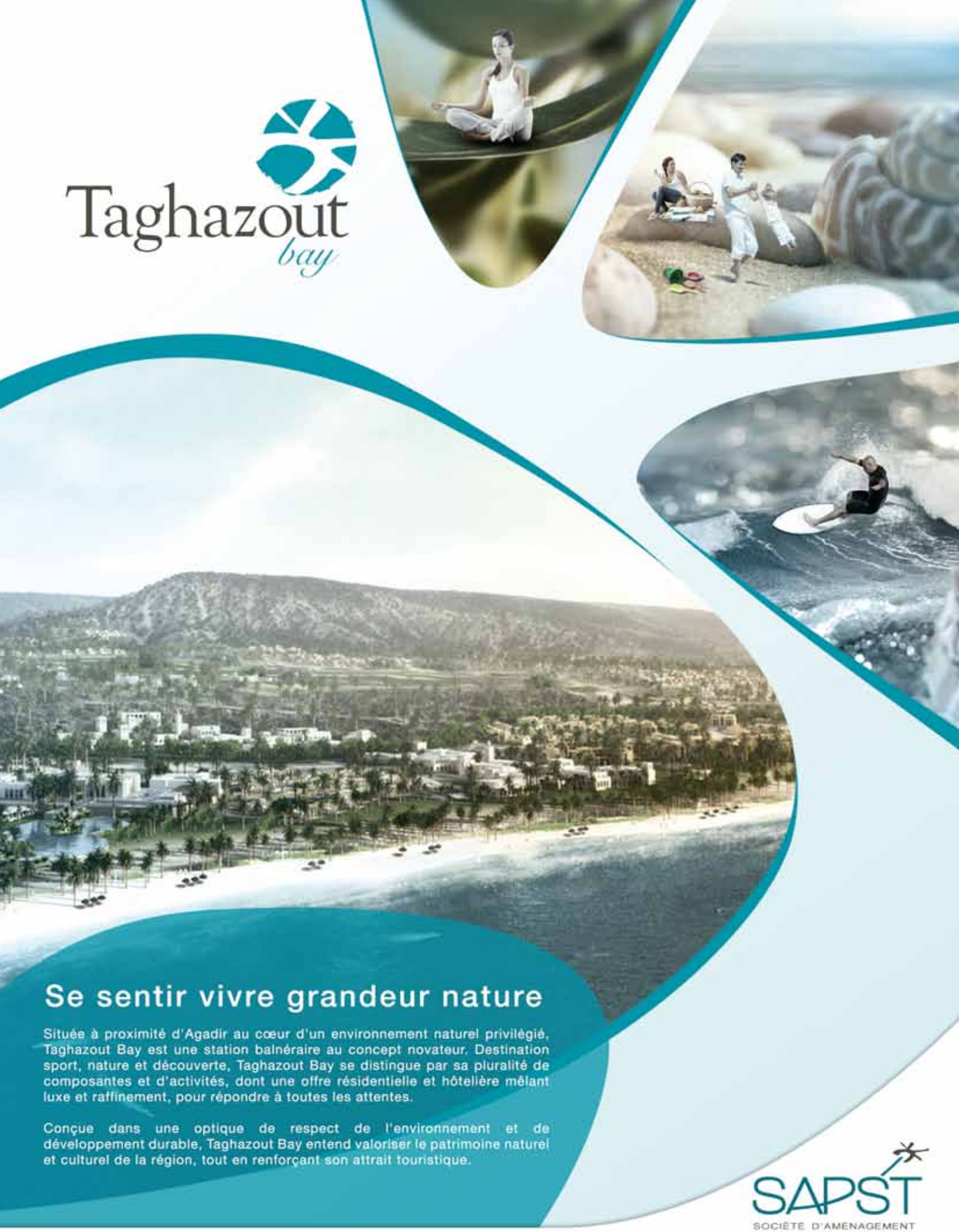
Taghazout
bay
Se sentir vivre grandeur nature
Située à proximité d'Agadir au cœur d'un environnement naturel privilégié, Taghazout Bay est une station balnéraire au concept novateur. Destination sport, nature et découverte, Taghazout Bay se distingue par sa pluralité de composantes et d'activités, dont une offre résidentielle et hôtelière mêlant luxe et raffinement, pour répondre à toutes les attentes.
Conçue dans une optique de respect de l'environnement et de développement durable, Taghazout Bay entend valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région, tout en renforçant son attrait touristique.
SAPST
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE PROMOTION DE LA STATION DE TAGHAZOUT

MAROC-UE

PROTOCOLE D'ACCORD SUR LA COOPÉRATION TOURISTIQUE

Un protocole d'accord sur « ***le renforcement du dialogue dans le domaine du tourisme*** » a été signé, le 26 novembre à Rabat, entre le Maroc et l'Union européenne (UE), visant à promouvoir la coopération touristique et renforcer le mécanisme de consultation bilatérale.

Cet accord, signé par le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad et le vice-président de la commission européenne, Antonio Tajani, ambitionne également d'échanger des pratiques sur des sujets relatifs à la croissance économique, la création d'emplois et le développement du tourisme durable. Au cours de cette rencontre, Lahcen Haddad a présenté la stratégie touristique nationale, Vision 2020, soulignant qu'elle est axée principalement sur le développement durable et sur l'approche territoriale de l'aménagement touristique. Il a, en outre, mis en exergue les opportunités d'investissements offertes par le Royaume en matière de tourisme et a invité les représentants des entreprises européennes à s'associer davantage à la dynamique de développement touristique que connait le Maroc, afin d'offrir de nouvelles opportunités commerciales profitables aux entreprises des deux pays.
Pour sa part, Antonio Tajani a salué les avancées réalisées par le Maroc dans ce secteur clé de l'économie nationale et a exprimé l'intérêt marqué par l'UE et les fédérations entrepreneuriales européennes pour accompagner l'élan de la croissance de l'industrie touristique marocaine, notamment à travers la concrétisation de projets d'investissements touristiques. ■

RISMA SOFIA BENHAMIDA NOMMÉE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance de RISMA, société d'investissement, a annoncé la nomination de Sofia Benhamida, Directeur Financier, comme nouveau membre du Directoire de RISMA en charge de la Finance.
Sofia Benhamida intègre la direction financière de RISMA en septembre 2010. Depuis cette date, elle participe activement à la préparation et à l'animation des réunions de Directoire, aux montages des financements, à la communication financière et aux relations avec la Bourse de Casablanca. C'est en février 2008, qu'elle arrive au Maroc pour occuper le poste d'adjoint au Directeur Financier d'Accor Gestion Maroc. Auparavant, elle a assumé des fonctions importantes au sein de la direction de la Consolidation d'Accor Services à Paris de 2004 à 2007. Sofia Benhamida a débuté sa carrière en tant qu'auditeur financier au sein du cabinet Mazars et Guerard.

Omar KABBAJ, Président du CRT Casablanca

Président du Conseil Régional du Tourisme de Casablanca, premier organisme à voir le jour au Maroc, Omar Kabbaj a été de nouveau élu à ce poste, pour un mandat de trois ans, lors de l'assemblée générale élective.
Après sa réélection, Omar Kabbaj a procédé à la désignation des membres de son bureau dont la composition est la suivante :

Président : Omar Kabbaj
Vice-Présidents : Abdellatif Kabbaj, Ali Benjelloun, Saïd Tadlaoui, Hind Chkili, Fouad Chraibi, Driss Moulay Rachid.
Secrétaire général : Lahcen Zelmat
Secrétaire général adjoint : Marc Thépot
Trésorier général : Rachid Bouamara
Trésorier général adjoint : Omar Sabri
Assesseurs : Karim Baina, Hassan El Hamdouni

Le CRT a tenu sa première réunion le 6 décembre dernier, et dont les principaux points inscrits à l'ordre du jour ont porté sur :
- La situation du CRT,
- La feuille de route,
- Le PDRT 2002-2012,
- Le Contrat-programme de Développement Régional.

Park Suites Hôtel & Spa

55, Boulevard Hassan II, angle rue de Terves, 20000 Casablanca
Tél. : +212 5 22 42 33 60 - Fax : +212 5 22 26 00 98
E-mail : resa@parksuiteshotel.com
Site web : www.parksuiteshotel.com

AIDE À LA DÉCISION

MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE VEILLE STRATÉGIQUE

Après la task force pour permettre de venir en aide aux hôteliers en difficulté, un dispositif d'anticipation est prévu. L'objectif de ce mécanisme est de mettre à la disposition des pouvoirs publics et des privés un système d'aide à la décision pour leur permettre de mener à bien leurs politiques et leurs activités.

La zone de turbulences que traverse l'industrie du tourisme au Maroc et qui tend à se prolonger a incité les autorités, notamment le ministère du Tourisme, à la mise en place d'un dispositif de veille stratégique et d'anticipation pour la prévention des risques.

Cette démarche, pour laquelle des études préliminaires sont en cours, a pour objectif de soutenir le secteur, en mettant à la disposition des pouvoirs publics du privé un système d'aide à la décision, afin de mener à bien leurs politiques et leurs activités. Cette mission devrait incomber à l'Observatoire du Tourisme qui servira de plateforme d'échange afin d'être en mesure de renforcer le dispositif décisionnel des différentes instances en leur fournissant des informations et indicateurs pertinents sur le positionnement de la destination Maroc.

Pour mieux détecter les menaces et saisir les opportunités de développement, ce dispositif permettra également aux acteurs de disposer d'analyses régulières sur l'environnement touristique. Avec la territorialisation telle que présentée dans la Vision 2020, cet instrument de veille prendra en compte la dimension territoriale dans la délimitation du périmètre de surveillance, et ce afin d'orienter et d'accroître la réactivité de

tous les acteurs des 8 régions qui auront chacune leur propre personnalité. Il faudra les différencier pour les promouvoir et adopter un modèle spécifique, faisant de la durabilité une opportunité stratégique pour différencier le Maroc de son environnement concurrentiel. ■

PROJET FORSSA

La fondation Accor soutient SOS Villages d'enfants

L'association SOS Villages, dont l'une des missions principales au Maroc est de soutenir les familles vulnérables en venant en aide à des mères seules en grande difficulté, s'est vue remettre des mains de son Directeur général, Christian Rousseau, un chèque d'une valeur de 50 000 € par la Fondation Accor dont la vocation est d'apporter une aide technique et financière aux actions de solidarité initiées par les collaborateurs, mais également de recréer un lien entre les communautés qui entourent les hôtels Accor.

Avec le soutien de la Fondation, Accor Maroc aidera SOS Villages d'Enfants à rendre autonomes des mères élevant seules leurs enfants et issues de milieux défavorisés, grâce à un atelier de fabrication de bougie, un atelier verrerie et un atelier de couture.

L'association a ouvert en 2009 un centre d'accueil et de qualification à Sidi Bernoussi à Casablanca. Il accueille des mères seules (veuves, divorcées ou célibataires), et leur propose des formations professionnelles dans 5 ateliers (couture, verrerie, bougie, cuisine et boulangerie-pâtisserie) en leur facilitant l'accès à un emploi durable ou à des activités génératrices de revenus.

LAGUNE DE MARCHICA

LE PROJET REDIMENSIONNÉ

Le projet passe de 2000 à 7500 ha. A terme, il devrait permettre la réalisation de 100.000 lits, 1.000 villas, 2.400 appartements, 6 marinas pour un investissement prévisionnel de 46 milliards de DH.

LE plan d'aménagement de la lagune de Marchica est prêt. Saïd Zarrou, DG de l'Agence chargée de développer ce fameux site, l'a présenté au Souverain le 1er décembre à Nador. Ce projet touristique «pharaonique» composé de 7 cités touristiques et résidentielles qui seront livrées en 2025.)… L'un des points saillants de ce plan d'aménagement, est qu'il couvrira 7.500 ha au lieu de 2.000 prévus initialement. Sont concernées, les communes de Nador, Beni Ansar, Arkmane et Bouareg. Cette extension permettra à l'Agence de mieux préserver le patrimoine naturel et paysager du site et modifier, via la réalisation de 7 cités, la configuration urbanistique du grand Nador.

La nouveauté qui n'a jamais figuré sur un plan d'aménagement : les aménagements modifiés ouvrent la porte à des sociétés de joint-venture entre un investisseur et l'Agence. Un tel chantier va modifier la future carte régionale: passer de 16 à 12 régions avec l'ambition d'instaurer un équilibre et une complémentarité entre d'une part, le nord industriel et son gigantesque port (Tanger-Med) et d'autre part, l'Est touristique du Royaume dont la lagune de Marchica est l'un des fers de lance.

CONCURRENCER LES GRANDES STATIONS DU POURTOUR MÉDITERRANÉEN

La rocade méditerranéenne qui liera Tanger à Saïdia s'inscrit également dans cette vision d'un Maroc avec deux grands réacteurs économiques où les futures 7 cités ont été configurées comme projet visant à concurrencer les grandes stations du pourtour méditerranéen. C'est ainsi que dans la cité d'Atalayoun, la première tranche de la marina de Nador accueillera une académie de golf, 145 résidences touristiques pour un montant de 200 millions de DH, ainsi que le parc ornithologique dont l'aménagement mettra en avant le patrimoine naturel de la célèbre lagune.

- Juin 2010 : réalisation d'une académie de golf et lancement des travaux de 145 résidences touristiques.
- 3 octobre 2011 : lancement des travaux pour réaliser un parc ornithologique.
- 18 avril 2012 : adoption du plan d'aménagement de la lagune de Marchica.
- 1er décembre 2012 : présentation officielle du plan d'aménagement.
- Début 2013 : construction de deux hôtels (4 et 5 étoiles) par Atlas Hospitality et l'ONCF.
- 2014 : achèvement de la construction de 145 résidences touristiques. Montant de l'investissement, 200 millions de DH.
- 2025 : fin du projet composé de sept cités touristiques et résidentielles pour un investissement de 46 milliards de DH.

En parallèle, d'autres aménagements ont été engagés pour édifier la cité des Deux Mers et ses résidences touristiques écologiques. Des travaux sont menés pour la protection de la ville contre les inondations et la restructuration urbaine, représentant un investissement de 470 millions de DH.

L'ensemble des projets réalisés ou en cours ont nécessité à ce jour près de 3 milliards de DH. De nouveaux accès maritimes ont été également mis en place afin d'améliorer la navigabilité dans la lagune, de renouveler et de recycler ses eaux. Des accords de partenariat avec le gouvernement seront conclus en vue de réaliser un plan quinquennal pour financer les projets programmés pour 2013-2017.■

TAGHAZOUT BAY

LA STATION BALNÉAIRE PREND FORME

"Le premier hôtel est prévu à fin 2014. L'établissement sera commercialisé sous l'enseigne Hyatt Place. Le démarrage des travaux de gros œuvres de l'hôtel, du golf, du club house, du village de surf et de la médina est imminent.".

Les signes annonciateurs de réalisation de la station du Plan Azur sont visibles.

Les travaux de la route traversant le site sont en cours et tout récemment les premières canalisations d'assainissement ont été livrées à Taghazout Bay. D'autres travaux sont bien engagés. Ce sont notamment ceux du premier golf, qui nécessiteront 100 millions de DH d'investissement. C'est la première structure à entrer en activité dans la station balnéaire. Le golf sera adossé à un établissement hôtelier d'une capacité de 300 lits qui devrait être opérationnel fin 2014. Le contrat de gestion de cet établissement a été négocié et signé avec la chaîne Hyatt (voir communiqué).

Le projet de la voie de contournement est aussi sur les rails. Une convention a été conclue entre le ministère de l'Equipement et le département du Tourisme. La démarche a été suivie par le lancement d'un appel d'offres. Il ne reste plus que la signature par le Chef du Gouvernement, Abdelilah Benkirane, de la convention d'investissement pour concrétiser l'avancement du projet. Après quoi, Taghazout Bay devrait atteindre très vite sa vitesse de croisière. ■

TAGHAZOUT BAY Chiffres clés

- Superficie totale du terrain : 615 Ha
- Cœfficient d'Occupation du Sol (COS) global : 9,7 %
- Nombre de lits cibles : 12 376 lits
- 8 unités hôtelières et un village de vacances
- Capacité touristique cible : 7 450 lits
- Investissement global prévisionnel : MAD 10 milliards HT
- Réalisation du programme touristique en 5 ans.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Société d'Aménagement et de Promotion de la Station Taghazout (SAPST) a annoncé le 12 décembre 2012 la signature d'un contrat d'exploitation avec Hyatt Hotels Corporation, relatif à la gestion de l'Hôtel du Golf au sein de la station Taghazout Bay.

« *La SAPST est ravie de s'associer à un Groupe aussi prestigieux que Hyatt pour faire naitre un projet exclusif et intégré au sein de Taghazout Bay* » déclare Ahmed Oulahna, Directeur Général de la SAPST. « *Qualité, élégance et simplicité demeureront les maîtres mots des lieux* ».

« *Nous sommes très enthousiastes à l'idée de collaborer avec la SAPST pour ouvrir un Hyatt Place à Taghazout Bay, 3ème projet hôtelier du Groupe Hyatt au Maroc* » a déclaré Peter Norman, Senior Vice-Président Acquisitions & Développement, Europe - Afrique & Moyen-Orient. « *Nous sommes convaincus que la marque Hyatt Place et la localisation de l'hôtel au sein de Taghazout Bay, sur la côte Atlantique et à proximité de la ville d'Agadir, auront un attrait certain pour les touristes en voyage d'affaires ou en vacances dans la région* ».

Prévu pour une ouverture fin 2014, l'Hôtel du Golf verra le jour sous le nom «Hyatt Place Taghazout» et sera la première adresse de la marque dans la zone Afrique & Moyen-Orient. Situé au bord d'une falaise à 70 m au-dessus du niveau de la mer, l'hôtel offrira capacité de 150 chambres et suites, un Golf, de 18 trous conçu par le designer américain Kyle Phillips, et diverse installations incluant une piscine extérieure, des espaces de restauration, une salle de conférences, un spa et un centre de remise en forme.

TERRAKÉ

Redonnez souplesse et velouté à votre peau
au Spa by Terraké du Kenzi Menara Palace.

20% de réduction sur tous les soins du Spa by Terraké.

KENZI MENARA PALACE

Premium *Signature*

Zone de l'Agdal, av. Mohamed VI, Marrakech • Tél : +212 524 45 99 00
resa-menarapalace@kenzi-hotels.com • www.kenzimenarapalace.com

SENTIDO HOTELS & RESORTS

Kenzi Hotels Group®

© pop-up +212 (0)6 61 31 98 51

PLAN BILADI

AVEC LES STATIONS L'OFFRE S'ÉTOFFE AVEC LES CLUBS BILADI

Parallèlement aux 8 stations du Plan Biladi, le ministère du Tourisme s'attellera à la création de 12 clubs Biladi qui feront la part belle aux activités nature et sportives, et seront implantés à Chefchaouen, Asila, Taza, Béni Mellal et Dakhla.

La Nouvelle station touristique de Mehdia (NSTM) est un projet structurant adapté à la classe moyenne marocaine qui donnera un nouvel élan au tourisme interne.

Ce projet, dont les travaux seront terminés d'ici 42 mois, concrétise un nouveau concept d'établissements touristiques, proposant une offre intégrale de produits et services adaptés, en termes de contenu et de prix. La station inclura plusieurs composantes hôtelières telles que des appartements, chalets, résidences immobilières de promotion touristique, pour des tarifs variant entre 100 et 500 dh la nuitée, en plus d'un camping de 3 000 lits aux standards internationaux.
L'accent sera mis sur le volet animation avec un Aqua Parc, des sports nautiques, des espaces pour enfants, jeunes et séniors, une corniche, en plus de centres commerciaux et d'espaces de restauration.

Située sur la rive de l'Oued Sebou, tout en disposant d'une fenêtre sur l'Atlantique, cette station vient renforcer l'offre du plan Biladi qui prévoit la création de 8 structures similaires dans les territoires touristiques du Royaume.

Après Ifrane, une autre station verra le jour d'ici fin 2012 à Imi Ouddara à Agadir, suivie d'une autre à Nador dont les travaux de construction seront bientôt lancés, ainsi que de 3 autres stations à Tanger, Marrakech et Sid El Abed, dont l'assiette foncière est en cours d'acquisition. ■

PLAN BILADI

Démarrage des travaux de la Station de Mehdia

Estimés à quelques 380 millions de DH, les travaux de ce projet ont été lancés fin septembre. Trois autres stations du même type sont prévues, à Ras El Ma, dans la région de Nador (démarrage des travaux vers la fin de l'année), à Imi Ouaddar dans la région d'Agadir (travaux en cours d'achèvement) et à Sidi El Abed dans la région d'El Jadida.

Alliances

PARTENARIAT CDG / PIERRE & VACANCES

4 MILLIARDS DH SUR LA TABLE

Pierre & Vacances et Louvre Hotels ont signé d'importants investissements hôteliers dans le Royaume, dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse de dépôt et de Gestion.

Malgré les tensions qui touchent ses pays voisins, le Maroc continue d'attirer les investisseurs hôteliers. Le 11 décembre, le groupe Pierre et Vacances/Center Parcs a annoncé la gestion et le développement de deux nouveaux complexes touristiques au Maroc, dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le Groupe de Dépôt et de Gestion du Maroc.

Après avoir déjà signé en 2008 avec cet investisseur institutionnel un premier partenariat portant sur la création d'un resort à Marrakech, le nouvel accord conclu entre les deux groupes étend désormais le partenariat à deux autres complexes situés à Saïdia et à Taghazout. Si l'ouverture du complexe de Marrakech est prévue pour fin 2015, celles de Saïdia et de Taghazout devraient avoir lieu courant 2016.

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT GOLDEN TULIP À MARRAKECH

De son côté, Louvre Hotels, qui compte déjà sept établissements au Maroc, a également annoncé trois projets hôteliers d'envergure dans les prochains mois. Le groupe prévoit d'ouvrir décembre 2012 un nouvel établissement Golden Tulip à Marrakech. Un deuxième projet verra le jour à Casablanca où les travaux ont débuté en plein centre-ville près de la gare Casa Voyageurs. Enfin, Louvre Hotels ambitionne d'ouvrir un établissement Golden Tulip face à la nouvelle gare de Tanger au deuxième trimestre 2013.

Tous ces projets viennent notamment s'ajouter à ceux menés par Beachcombre Hotels, qui ouvrira les 89 villas de la première phase du Domaine Royal Palm à Marrakech en 2013, et par Mandarin Oriental, qui assurera en 2014 la gestion d'un complexe de loisirs haut de gamme, actuellement en construction à Marrakech. ■

VUELING LANCE LA LIGNE PARIS ORLY-CASA

La compagnie low cost espagnole envisage de lancer l'été prochain une ligne Paris-Orly/Casablanca. Suite à l'achat de nouveaux Airbus A320, 53 000 sièges seront proposés à la vente pour cette ligne. En 2013, Vueling comptera une flotte de 80 appareils assurant ainsi 33 lignes depuis la France. Vueling inaugurera la liaison Paris-Casablanca en juin en raison d'un vol quotidien avec départ à 11h40 et retour 14h20. Pour rappel, Vueling dessert déjà quelques villes du Royaume depuis Barcelone à savoir Casablanca, Marrakech, Tanger, Nador mais aussi Fès.

Eté 2013 : Ryanair ouvre 5 nouvelles lignes vers le Maroc

Ryanair a annoncé l'ouverture de 5 nouvelles lignes vers le Maroc pour son programme de l'été 2103, qui débutera le 31 mars.

Ainsi, la compagnie ouvre deux liaisons au départ de Düsseldorf (Weeze) vers Oujda et Tanger, à partir de Francfort (Hahn) vers Tanger, et d'Eindhoven vers Fès et Agadir.

ATLAS RIDER
Transport Touristique

Créée en 1999, Atlas Rider bénéficie d'une excellente réputation basée sur le respect de la sécurité et le confort de ses utilisateurs. Le renouvellement fréquent de sa flotte et l'investissement dans des équipements de nouvelle génération font du parc de la société Atlas Rider un des plus modernes et des plus fiables du Maroc.

Confort et sécurité pour tous vos voyages

ATLAS RIDER
Transport Touristique

Siège social : Avenue Allal Fassi, Immeuble Atlassi C 4ème étage N° 17 - Marrakech - Tél. : 0522 36 34 55 - Fax : 0522 36 01 85
GSM : 0646 11 60 34 - E-mail : commercial@atlasrider.ma

FÈS

LE PDRT FIN PRET 8 MILLIARDS DE DH D'INVESTISSEMENTS

Le contrat-programme sera signé lors des Assises Nationales du Tourisme à Rabat. Il prévoit un resort de 6.000 lits et 8 milliards de dh d'investissements. 11 projets sont programmés pour Sefrou, 4 pour Moulay Yacoub et 1 pour Boulemane.

Sept ans après son lancement, le Programme de Développement Régional Touristique (PDRT) est sur le point d'être concrétisé. Zones touristiques inachevées, manque d'animation, et surtout le transport aérien qui reste un point noir de la destination.

Plusieurs compagnies low cost qui desservaient la destination se sont retirées. Aujourd'hui, le constat est d'autant plus amer que la ville est loin des 140 rotations hebdomadaires qu'elle comptait jusqu'à fin 2010, alors que la majorité des transporteurs affichait des taux d'occupation supérieurs à 65%. Royal Air Maroc ne pouvait pas seule prendre le relais, encore moins proposer des prix compétitifs.

Le contrat-programme prend acte des autres provinces, notamment Sefrou, Moulay Yacoub, Boulemane et Ifrane, qui devraient rallier la région, une fois la régionalisation avancée adoptée. Pour ces provinces il faut mettre le paquet sur le développement du tourisme de randonnée dans les lacs et surtout la chasse à Ifrane.

Face à ces différentes doléances et propositions, Lahcen Haddad qui avait tenu une réunion avec les opérateurs du secteur le 16 octobre, leur a assuré qu' « *une nouvelle approche sera adoptée incessamment* », soulignant que « *les projets du PDRT seront absorbés par la nouvelle vision qui prévoit une trentaine de projets dont le coût global s'élève à 8 milliards de DH* ».
« *Sur ce montant, l'investissement public ne représente que 300 millions de DH, le reste étant supporté par des privés. 12 projets ont été retenus pour Fès, dont un resort de 6.000 lits. Mais il y aura également des projets à Sefrou, Moulay Yacoub et Boulemane* », a précisé le ministre.
Pour le resort, un terrain est déjà identifié dans la zone de Jnane El Ouerd. Pour les autres projets programmés, le ministre a appelé les communes à trouver un foncier adéquat puisque sur les 30 projets prévus, seuls 12 sont dotés de terrains. Les 18 restants cherchent toujours une adresse.
Au niveau de la répartition des projets, Sefrou se place derrière Fès avec 11 projets dont la réalisation d'un grand musée et la réhabilitation de sa médina. Outre le tourisme culturel, l'on veut développer aussi le tourisme vert, notamment à Moulay Yacoub (4 projets) et Boulemane (un projet).
Pour cette dernière province, de nouveaux circuits touristiques seront aménagés pour une enveloppe de 72 millions de DH.

LES PLANS DE L'ONCF POUR MARCHICA ET LES GARES

L'Office national des chemins de fer (ONCF), propriétaire d'hôtels La Mamounia de Marrakech, le Palais Jamai de Fès et le Michlifen d'Ifrane, compte mettre ce savoir au profit de projets structurants tel que le projet d'aménagement de la lagune Marchica à Nador où l'Office a prévu, en partenariat avec l'Agence d'Aménagement du Site, de construire un hôtel. Par ailleurs, et dans le cadre de la valorisation des espaces autour des gares et leur requalification urbaine pour accompagner le développement des villes, l'ONCF envisage de développer de nouveaux Pôles Urbains multi-services intégrés, incluant galeries marchandes, centres d'affaires ainsi que des hôtels (2,3, 4 étoiles). Ces nouveaux projets qui vont transformer les gares en véritables lieu de vie, seront réalisés en partenariat avec les opérateurs professionnels du domaine à travers plusieurs villes du Royaume.

Aït Sovala Rouge

Grand Pays, Grand Vin

Thalvin
TERRE DES VINS
MAROC

Ouled Thaleb
morocco
africa
wine
EST. 1927

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

NOUVELLES ENSEIGNES

LE DELANO OUVRE SES PORTES

La chaîne américaine Morgan qui a inventé le concept de boutique hôtel a choisi Marrakech pour ouvrir le 2e Delano. L'établissement à l'Hivernage, décoré par Jacques Garcia, s'offre aussi l'enseigne de luxe, Louis Vuitton. Le groupe Morgan prévoit un Mondrian en 2013 dans le quartier de l'Agdal.

Le Delano Marrakech a ouvert le 21 septembre. Trois mois durant, les cadres américains de la chaîne Morgan se sont succédés travaillant à adapter les installations de l'établissement aux standards et aux normes américains. Plus de deux semaines ont été consacrées à la formation intensive du personnel de l'hôtel coaché par des cadres de New York et de Londres.

LE 2ÈME DELANO DE MORGAN AU MONDE

Marrakech est le deuxième Delano, marque de luxe de Morgan au monde et doit être à l'image de ce qu'est le premier établissement à Miami qui mise sur une clientèle américaine et russe, mais aussi sur des célébrités et des hommes d'affaires. Pour la commercialisation, la chaîne compte utiliser sa base de données qui comprend l'ensemble des clients de ses établissements. Elle a déjà démarré sa communication aux USA et à Londres dans tous les Mondrian. Doté d'une capacité de 73 suites de 50 à 300m^2, l'établissement regroupe une dizaine de grandes griffes dont un SPA portant la signature marocaine. L'établissement comprend trois adresses gastronomiques gérées par des chefs étoilés. Delano Marrakech aura aussi son night club, «la Suite», un concept développé par le partenaire américain qui a une expertise dans la gestion des discothèques aux USA. Le promoteur, Ahmed Bennani (hôtel Hivernage), a investi en fonds propres plus de 250 millions de DH dans cette unité confiée en gestion au groupe Morgan. Une autre unité de 69 chambres dans le quartier de l'Agdal, spécialisée dans la niche du bien-être, en cours de construction, sera donnée en gestion au même groupe américain et portera l'enseigne Mondrian.

LE SELMAN S'AJOUTE À LA LISTE DES HÔTELS DE LUXE

Ce mois de septembre 2012 a vu une autre ouverture, celle de l'hôtel Selman Marrakech. Le palace compte figurer parmi les fleurons de l'hospitalité marocaine. Dans une ambiance arabo mauresque. L'hôtel propose 56 chambres et suites. La piscine principale, inscrite dans une impressionnante perspective, s'étend démesurément en un bassin de 7m sur 80m de long.

Construit sur un parc de six hectares, le Selman Marrakech est situé à proximité de trois parcours de golf. L'établissement dispose d'écuries, également décorées par Jacques Garcia, offrant une collection de 16 chevaux arabes, dont 10 pur-sangs et 6 chevaux de randonnée. Les deux restaurants se trouvent au cœur de ce haras, ainsi que de plusieurs équipements de distraction et de loisirs.

Autre type de prestation : l'Espace vitalité Henri Chenot propose des «traitements novateurs». ■

SOFITEL ESSAOUIRA MOGADOR GOLF & SPA Nominé du Grand Prix du meilleur hôtel en Afrique

Dans la catégorie « *Grand Prix du Meilleur hôtel en Afrique* » par le jury des prix Villégiature Awards 2012.

Le prix Villégiature récompense depuis 10 ans, les meilleurs hôtels des 5 continents. Les 22 correspondants de presse et journalistes de grands supports de presse européens, mais aussi américains, chinois, japonais et australiens, qui composent le jury ont désigné le Sofitel Essaouira Mogador Golf & Spa parmi les 5 plus beaux hôtels d'Afrique pour l'année 2012.

Les noms des gagnants des différentes catégories de cette 10ème édition devaient être révélés le 5 novembre prochain à Paris. Le Resort marocain aura peut-être l'honneur de figurer dans le palmarès des grands gagnants du Prix Villégiature, au côté du Plaza Athenée à Paris ou de l'hôtel Royal Palm à l'Île Maurice.

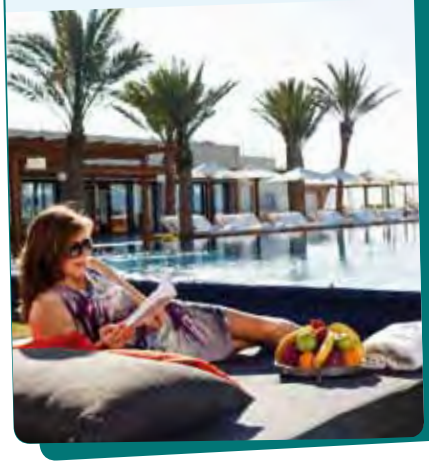

SAMANAH COUNTRY CLUB - MARRAKECH

LE GROUPE FRANÇAIS ALAIN CRENN CHERCHE REPRENEUR

Le groupe avait signé en 2007 une convention d'investissement de 2.5 milliards de DH pour son projet Samanah Country Club pour la réalisation de trois hôtels 5*, un lot de villas et un golf. Mais le reste du projet pour les trois hôtels 5* a été stoppé net en raison de problèmes financiers.

Selon des informations recoupées, le groupe a mandaté une banque d'affaires casablancaise pour l'accompagner dans une opération de restructuration qui devrait aboutir à la revente d'une partie du projet.

A l'origine de cette opération, les difficultés financières que connaît actuellement la société Marprom, filiale de droit marocain créée par le groupe Alain Crenn pour piloter le projet, et qui pourraient remettre en question la réalisation du reste du projet.

Rappelons que le groupe Crenn avait signé en 2006 puis en 2007 deux conventions avec l'État marocain pour la réalisation sur une parcelle de 300 hectares à Marrakech d'un projet consistant en trois unités hôtelières de type 5*, 485 villas, 108 maisons et un parcours de golf pour un investissement global de 2,5 milliards de DH. Mais, à ce jour, le groupe Alain Crenn n'a réalisé que le parcours de golf et une partie des villas. Quant à la partie hôtelière, elle est gelée à cause de la situation financière.

Pour surmonter ce problème, la filiale du groupe Marprom a décidé de faire appel à une banque d'affaires casablancaise qui devra procéder, d'abord, à un diagnostic, ensuite proposer un scénario de sauvetage et, éventuellement, faire appel à de nouveaux actionnaires dans le tour de table. ■

Le 1er RAMADA ENCORE en Afrique : RAMADA ENCORE TANGIER

L'hôtel RAMADA ENCORE TANGIER 3*A d'une capacité de 195 chambres s'apprête à accueillir ses premiers clients à partir du 1er semestre 2013. Avec son design contemporain chic, son centre d'affaires, sa piscine extérieure et son hub, RAMADA ENCORE TANGIER, le 1er de son genre au Maroc et en Afrique répondra aux besoins accrue d'une clientèle d'affaires (corporate) mais aussi loisirs.

L'investissement avoisine les 200 millions de DH. Géré par le groupe Koweïtien Al Taameer qui gère une autre unité à Fès : RAMADA FES, un beau 5* de 133 chambres en plein centre ville.

Deux autres projet seraient dans le pipe de la compagnie koweitienne qui a récemment acquis un terrain dans la zone FOUNTY d'Agadir pour le 2eme RAMADA ENCORE au Maroc, et un autre terrain à Tanger pour un projet touristique multi usage incluant un hôtel.

TANGER

DES PROJETS PLEINS LES CARTONS

L'offre de produits touristiques à Tanger reste insuffisante, pourtant la ville dispose d'un potentiel énorme. Raison pour laquelle un plan d'aménagement unifié de la ville de Tanger est en cours d'élaboration.

Ce plan prévoit plusieurs projets géants dont le plus important est la reconversion du port. Ce projet nécessitera à terme des investissements de l'ordre de 6,140 milliards de dirhams.

L'objectif est de le doter d'une offre touristique et culturelle à forte valeur ajoutée. Ainsi, dans sa nouvelle configuration, le port de Tanger occupera 160 has dont 76 has de bassin et 84 has de terre-plein, qui formeront un lien direct avec la médina et la ville. Par ailleurs, le port sera également doté d'une marina d'une capacité totale de 1.600 anneaux. A terme, d'autres marinas seront créées pour une offre globale de 3 000 anneaux.

Les nouvelles installations permettront d'accueillir simultanément jusqu'à trois grands paquebots de croisière mondiaux. Ainsi, La ville du détroit vise 300 000 croisiéristes en 2016 et 750 000 en 2020.

Le projet prévoit également une composante résidentielle et hôtelière ainsi que des espaces d'animation culturelle avec un musée, un palais des congrès d'une capacité de 1500 places. Pour combler la quasi-absence de salles de cinéma dans la ville, un multiplexe cinématographique sera construit. Des grands centres commerciaux, mais également des espaces destinés aux plateaux bureaux ou résidentiel seront aménagés.

HILTON WORLDWIDE AU SERVICE DE TANGER

Autre projet dans le pipe : le Tanger City Center (TCC). Il s'agit d'un grand projet immobilier et touristique avec un investissement de 2 milliards de dirhams par le groupe espagnol Inveravante. Le projet prévoit un ensemble résidentiel, un centre commercial aux normes internationales avec plusieurs composantes ludiques et cinématographiques, ainsi que des plateaux de bureaux modernes.

En outre, le TCC accueillera, deux unités hôtelières de 5 et 4 étoiles, d'une capacité totale de 1 000 lits, dont la gestion a été confiée à Hilton Worldwide. « *Ce positionnement permettra à la communauté d'affaires en visite à Tanger de bénéficier de l'expertise pointue du groupe Hilton Worlwide en matière de service et confort* », souligne Badr Ouazzani, directeur exécutif d'Inveravante Maroc.

Au niveau des investissements, la capacité des projets en cours est estimée à plus de 15 000 lits à l'horizon 2015, soit plus du double de la capacité actuelle. Rendez-vous est pris pour 2016 pour la « renaissance » touristique de Tanger. ■

ANNAWRAS GOLF

PROJET DU GROUPE SAOUDIEN AL MUTTAHIDOUN À DAR BOUAZZA

Annawras Golf fait partie d'un programme d'investissements immobiliers mené par le groupe Al Muttahidoun, dans la commune de Dar Bouazza. Résidences, hôtel, golf de 18 trous, palais des congrés. Premières livraisons en juin 2013. L'investissement s'élève à plus de 932 millions de DH.

Casablanca aura son premier 18 trous. Situé au Km 15 sur la route d'Azemmour dans la commune de Dar Bouazza. Le terrain de golf est déjà opérationnel. Le club house et les locaux administratifs sont en cours de finition.
Annawras Golf fait partie d'un large projet immobilier de haut standing baptisé «Opération Dar Bouazza». Au programme, un hôtel 5 étoiles, un palais des congrès et des villas. Le golf s'étend sur une superficie de 45 hectares (club house compris) dont l'ensemble des trous totalise 72 parts de 6.030 mètres. Le coût de réalisation du projet s'élève à 191 millions de DH. 130 postes stables seront créés.

Concernant les autres chantiers, les délais sont assujettis à la réserve des promoteurs. Néanmoins, l'hôtel 5 étoiles comprendra 140 chambres de luxe dont 14 suites et 2 suites royales. Construit sur une surface de 18.000 m^2, le site sera doté d'un palais des congrès d'une capacité d'accueil de 3.000 conférenciers. Le complexe hôtelier a nécessité un investissement de 273 millions de DH.

Le programme immobilier prévoit aussi la réalisation d'un centre commercial d'une superficie de 4.125 m^2, dont le coût est fixé à 45 millions de DH. Quant aux 152 villas de 360 à 600 m^2 avec piscine privative, le projet a nécessité un investissement de 568 millions de DH. Les premières livraisons sont prévues en juin 2013.■

Le CIH se réserve l'hôtel Tivoli

Issue favorable concernant l'affaire de l'hôtel Tivoli à Agadir. L'établissement situé dans la zone touristique balnéaire et qui a fait récemment l'objet d'un redressement judiciaire a été cédé au CIH. 52% des actions restantes du capital de la société immobilière Tivoli ont été récemment concédés au Crédit Immobilier et Hôtelier.
Cette cession globale est intervenue après que le CIH ait été le créancier principal à plus de 164 MDH, soit 95% de l'endettement global déclaré en plus de sa possession de 400.000 actions. Ceci représentait 47,9% du capital de la société Tivoli avec une valeur de souscription égale à 40.000 DH, soit une part de 5,4% du portefeuille du CIH.
La reprise par le CIH du plan de continuation se traduira par la sauvegarde des 123 postes d'emploi au sein de l'hôtel Tivoli, classé 4*, d'une capacité d'accueil de 530 lits (environ 280 chambres).

ART PALACE SUITES & SPA

UN LIEU DE MÉMOIRE

Magnifique, unique, magique, à l'hôtel Art Palace & Spa tout respire l'exception conjuguée au pluriel.

L'exception on la retrouve dans les suites. Chacune des 25 suites possède sa propre personnalité, son propre style; chacune ayant entièrement conçue autour d'un personnage célèbre : Charlie Chaplin, Alexandre le Grand, Napoléon, Ibn Batouta, Michel Ange, Jules César, etc…qui font de cette luxueuse Boutique hôtel fortement marquée par l'histoire un véritable lieu de mémoire.

L'ameublement, la décoration, les couleurs, tout renvoie à ces célébrités. Dans sa quête de la perfection absolue, le promoteur a voulu que tout soit recréé à l'identique et dans les moindres détails. Il a fait appel à des maître-artisans dont l'ingéniosité conceptuelle a permis de restituer la dimension de vie du personnage, créer une ambiance qui fait corps entre le lieu et le personnage.

L'exception au niveau on la retrouve dans l'Ozen SPA. Dans ce temple de bien-être, haut lieu de la détente et de la relaxation unique on propose des soins venus d'ailleurs dispensés par des praticiennes thaïlandaises que le propriétaire est allé dans leur pays auprès de la célèbre école Watpo de Bangkok, une des meilleures écoles de formation dans le monde.

Dans ce monde à part, le restaurant Art Age est à l'unisson des lieux. Unique. Escale plaisirs gustatifs au style baroque, toujours très fréquenté, toujours très apprécié, ce restaurant invite à des agapes raffinées et inventives. Belle carte de vins, service aimable et professionnel.

A l'Art Palace tous les goûts y trouvent leur bonheur. Le Riad Al Fen propose meilleur de la gastronomie marocaine dans une ambiance des mille et une nuits.

Avant de passer à table, le piano bar, Le 4, joue les préliminaires et vous accueille pour un cocktail au son d'une musique Jazzzy.

Après le festival des saveurs à l'Art Age, au Riad Al Fen, place à « hacer la juega » (faire la fête). Le spectacle se poursuit sur la scène avec une pléiade de chanteurs, des étoiles montantes de la chanson orientale. C'est à ce moment là que débute la nuit…

ART PALACE SUITES & SPA
EN PLEIN CENTRE DE CASABLANCA

ART PALACE & SPA

« Art Palace & Spa » est un lieu d'exception & de privilèges. Alchimie du passé et des traditions, du présent et de la modernité, « Art Palace & Spa » c'est tout simplement l'art de vivre des palaces d'autrefois. Atmosphère unique, lieu unique, « Art Palace & Spa » est un délicieux mélange où se donnent rendez-vous luxe, histoire, raffinement, discrétion, charme et service.

Vivez l'histoire par le luxe. Chez nous, nous vous accueillons chez vous.

« Art Palace & Spa » est plus qu'un hôtel,

C'est une maison remplie d'histoire, dédiée à la détente, au luxe, et à l'éveil des sens !

Suites

Ozen Spa

Rstaurant Art Age

Riad Al Fen

Le 4 Piano Bar Rendez-vous

Art Hall

Bd d'Anfa, 4 rue Soldat Maurice Benhamou, 20 000 – Casablanca
Tél. : + 212 522 42 28 00 – Fax : + 212 522 22 31 12
Email : contact@artpalacehotel.com - Website : wwww.artpalacehotel.com

L'exception au pluriel

AL HOUARA

QATARI DIAR RELANCÉ AVEC UN POSITIONNEMENT HAUT DE GAMME

Les travaux de ce projet avec un positionnement haut de gamme de 10 milliards de DH vont enfin démarrer. Deux hôtels, un palais des congrès et un golf seront livrés en 2015.

Une fois cette phase achevée, la construction de la partie résidentielle démarrera. Dans l'intervalle, l'État marocain devra activer les travaux hors-site, qui ont enregistré un important retard. Qatari Diar a déjà déposé un plan pour validation auprès des autorités. Un deuxième plan actualisé devrait être déposé incessamment avec, à la clé, l'obtention de l'autorisation de construire et le démarrage des travaux.

A noter qu'entre-temps, l'enveloppe financière globale du projet a été revue à la hausse. De 600 millions de dollars, l'investissement a été porté à 1,2 milliard de dollars, soit prés de 10 milliards de DH sur plusieurs phases. L'ébauche finale du projet n'a pas encore été rendue publique, mais selon toute probabilité, elle devrait être calquée sur l'esquisse originale. Cette dernière prévoyait des hôtels dont un super-luxueux avec 25 villas particulières, un deuxième de 5 étoiles et un troisième de 4 étoiles. Au total, ce sont 1.300 lits en capacité hôtelière qui étaient prévus.

En plus, le projet prévoyait un appart-hôtel de 400 lits, une résidence touristique ainsi que des villas VIP pour un total de plus de 1.000 lits. Ces équipements touristiques devaient être complétés par un golf de 18 trous et un centre de conférences. Côté résidentiel, la station Houara prévoit aussi la construction de 155 villas dont 46 "VIP". Cette offre sera étoffée par 746 appartements dont une centaine répartis le long d'une "Kasbah". Cette dernière sera le cœur de l'animation de la station. Dotée d'une architecture digne de son nom, elle disposera de centres d'animation et de loisirs dédiés tant aux résidents de la station qu'à ceux de passage. Pour ce, elle sera équipée d'un parking souterrain et donnera directement sur la plage aménagée en corniche. L'occupation au sol ne devait pas dépasser les 13% selon la conception initiale du projet. ■

EUROPEAN HOSPITALITY AWARDS

Le Palais Namaskar Marrakech sacré « *Meilleure construction de l'année* »

Un prix qui marque une reconnaissance des professionnels de l'hôtellerie et qui renforce l'ambition du Palais Namaskar de devenir le meilleur hôtel d'Afrique.
Véritable vitrine des meilleures réalisations du secteur hôtelier au cours de l'année écoulée, la cérémonie des European Hospitality Awards s'est déroulée le 2 novembre à Londres et a réuni près de 300 professionnels du secteur.

Pour Philippe Soulier, créateur et propriétaire du Palais Namaskar, « *ce prix est la juste récompense de six ans de travail et de créativité partagés. Il met en valeur l'architecture exceptionnelle du Palais Namaskar, le savoir-faire des artisans marocains et légitime notre ambition de devenir le meilleur hôtel d'Afrique.* »

Ouvert depuis avril 2012, le Palais Namaskar, un des joyaux de la Collection Oetker et membre de la prestigieuse organisation hôtelière Leading Hotels of the World, a été construit selon les principes du Feng Shui. Fort de ses 41 villas et suites au design personnalisé, entourées de piscines et bassins, le Palais Namaskar Marrakech est plus qu'un hôtel, c'est une destination en soi.

AGADIR

LE CONTRAT PROGRAMME POUR LE SOUSS MASSA

Le CPR prévoit un investissement de 27,53 milliards de Dh pour les 56 projets identifiés pour développer l'offre balnéaire, mettre en valeur l'offre culturelle et vendre son arrière-pays.

Telles sont les ambitions des acteurs locaux à travers le contrat-programme régional qui projette le Souss-Massa-Draâ à l'horizon 2020. La feuille de route en matière de diversification du produit promet un véritable enrichissement de l'offre touristique régionale à travers 56 projets identifiés. Douze d'entre eux sont structurants et 44 sont complémentaires. Le tout nécessitera un investissement global estimé à 27,53 milliards de DH.

L'AMÉNAGEMENT DE PLUSIEURS ÉCO-RESORTS PARMI LES PROJETS PHARES

Parmi les dossiers phares sur le plan structuration de l'offre, figurent bien sûr le projet de Taghazout, mais aussi l'aménagement de plusieurs éco-resorts qui viendraient prendre place dans 6 sites identifiés dans le parc national Souss Massa et qui offriraient à terme 1.800 lits pour un investissement de l'ordre de 3,6 milliards de DH. L 'objectif final de ce choix est de créer une nouvelle génération de produits ancrés dans la nature et la culture locales. Dans le même ordre d'idées, il est aussi prévu de réaliser une station touristique à Tifnit dont l' aménagement devrait débuter en 2017 pour une durée des travaux de 3 ans et qui nécessitera un investissement de 400 millions de DH.

Autre projet structurant du CPR, la station touristique d'Aghroud, pour laquelle 9,9 milliards de DH seront investis pour la réalisation, entre 2015 et 2025, 12.000 lits. A Ouarzazate, ce sont 374 ha qui vont être aménagés aux abords du barrage El Mansour Dahbi dans la commune rurale de Tarmigt pour implanter une station. Le chantier devrait démarrer en 2015 pour offrir, à l'horizon 2020, 1.800 lits pour une enveloppe de 2,5 milliards de DH entièrement supportée par le secteur privé.

A Tama Ouanza, c'est une cité de loisirs combinée à une offre d'hébergement de luxe qui figure parmi les projets et dont les travaux devraient démarrer en 2016 pour réaliser entre 2.000 et 4.000 lits hôteliers de type 4 à 5 étoiles. L'investissement pour ce projet est estimé à 4 milliards de DH. C'est la Société marocaine d'ingénierie touristique (Smit) qui aura la charge de trouver des investisseurs pour ce projet. A cette fin, un appel à manifestation d'intérêt devrait être lancé dès 2013. A cette échéance, la station Biladi d'Imi Ouaddar sera opérationnelle et offrira à terme 5.000 lits.

L'enjeu principal pour la région à travers tous ces projets structurants est de développer son offre balnéaire conjuguée à la mise en valeur du produit culturel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme éco-développement durable est un autre projet structurant CPR du Souss-Massa-Draâ qui fait la part belle à la préservation de l'environnement et du patrimoine régional. Dans ce contexte, il s'agit de la protection des plages et des embouchures des oueds, mais aussi de la réhabilitation des "ksour" et kasbahs.

Outre ces projets structurants, les chantiers complémentaires au nombre de 44 s'articuleront autour de l'animation, des sports et loisirs ainsi que du développement de niches à forte valeur ajoutée mettant en avant des infrastructures permettant d'accueillir de grands événements internationaux. Ainsi, deux grands projets sont prévus pour un investissement total de 522 millions de DH pour réaliser un centre sablothérapie à Zagora. ■

TROPHÉE MAROCAIN DE LA DIVERSITÉ 2012

ACCOR MAROC RÉCOMPENSÉ

A l'occasion des 8ème Rencontres Internationales de la Diversité, Accor Maroc s'est vu remettre le Trophée de la diversité 2012 dans la catégorie « ***Recrutement et intégration de catégories défavorisées*** » pour la mise en place depuis 2006 d'un Centre de Formation par Apprentissage (CFA).

Le CFA, mis en place en partenariat avec la Coopération Allemande GTZ et le Département de la Formation professionnelle, a pour vocation de former des jeunes en échec scolaire, en vue de leur permettre de s'insérer dans la vie active et de renforcer par la même occasion les sources de recrutement du groupe.

Les Trophées de la Diversité récompensent les entreprises et les organisations qui initient des pratiques exemplaires et inédites afin d'inscrire la diversité au centre de leurs enjeux de performance et du management au quotidien.

Les « Trophées marocains de la Diversité » sont à leur première édition cette année. Le jury, composé d'universitaires, de représentants des institutions impliquées dans le management de la diversité et d'acteurs marocains et internationaux engagés dans ceci, a salué la volonté du Groupe au Maroc de former des jeunes en situation difficile et de leur donner un horizon professionnel.

«*Nous sommes très heureux de recevoir ce Trophée. Il récompense les démarches initiées par Accor Maroc mais également l'engagement du Groupe à promouvoir la diversité pour en faire un levier de performance, d'attractivité et de responsabilité en tant qu'employeur*», a déclaré Frédérique Poggi, Directrice Diversité Accor.

« *L'expérience du CFA Accor Maroc est une expérience pilote au Maroc dans le secteur de l'hôtellerie. Depuis son lancement en 2006 à Agadir, 2 autres centres ont vu le jour à Marrakech et à Essaouira. Après une formation d'une année durant laquelle les apprentis se familiarisent également à tous les standards de nos marques, les jeunes se voient offrir l'opportunité d'intégrer le groupe à travers le Royaume* », a conclu Tijania Thépegnier, DRH Accor Maroc.

Plus de 600 jeunes ont été formés depuis le lancement du CFA en 2006. Le programme de formation aux métiers hôteliers de base, soit commis de restaurant, commis de cuisine, réceptionniste et employé d'étages, s'étale sur une année, à raison de 80% de formation sur le terrain sous l'encadrement des maîtres d'apprentissage et 20% de formation théorique. ■

Imperial Holiday Hôtel & SPA

★ ★ ★ ★

En plein centre ville de Marrakech " La perle rouge" votre hôtel est à 2 minutes de l'Avenue principale Mohamed V, pour vos shopping, à 10 minutes de la fabuleuse et légendaire place " Jamaâ Al Fna" ainsi que du Casino, et à 15 minutes du Golf Royal et de l'Aéroport Ménara de Marrakech

Séminaires • Séjours • Circuits

Hôtel imperial holiday marrakech

30, avenue Moulay R'chid - Guéliz - Marrakech - Maroc

Tél. : +212 (0)5 24 43 45 45 LG - Fax : +212 (0)5 24 44 80 85

E-mail : contact@hotel-imperialholiday-marrakech.com

Site web : www.hotel-imperialholiday-marrakech.com

STRATÉGIE TOURISTIQUE

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE AÉRIENNE

Les professionnels continuent à le clamer haut et fort : la crise du tourisme est celle de l'aérien. L'annonce par Ryanair de la diminution à partir d'octobre de ses fréquences sur plusieurs aéroports marocains (34 vols au total) a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Après la RAM, c'est au tour d'une des compagnies low-cost de réduire leur voilure. La compagnie irlandaise a diminué 8 fréquences hebdomadaires à Nador, 6 à Fès, 6 à Marrakech, 4 à Tanger, et ferme complètement ses opérations sur l'aéroport d'Oujda. La compagnie justifie sa décision par une rupture des engagements du coté marocain.

DES TARIFS DE HANDLING REDHIBITOIRES

D'après son communiqué, Ryanair aurait négocié des accords à long terme -5 ans- avec les autorités du tourisme marocain et l'ONDA, dans le cadre d'un plan en faveur du développement du tourisme et aurait spectaculairement surpassé ses engagements. En quelques années, elle est devenue la deuxième compagnie aérienne opérant sur le Maroc. Aujourd'hui, elle ne peut plus assurer ses engagements à cause de la cherté des tarifs de handling. Ses responsables pointent du doigt l'augmentation des coûts annoncés par Swissport / Gloabalia.

Pour rappel, ce consortium a pris en charge à partir d'octobre le handling dans les aéroports du Sud et a déjà annoncé une augmentation des prix de ses services. Et pour Ryanair, en laissant faire, l'ONDA n'a pas respecté ses engagements.

L'Office, quant à lui, s'en défend. D'abord, la fixation des prix de services n'est pas de son ressort. Du reste, il a mis en place des mesures incitatives en 2005 (réduction des redevances) qui ont été prolongées jusqu'à 2013 et dont les bénéficiaires ont été les compagnies low-cost. Si pour certains, l'annonce de Ryanair ressemble plus à une pression, voire un chantage que la compagnie exercerait sur l'ONDA, d'autres craignent surtout un effet contagion.

Pour Mohamed Bahaj, directeur de l'aéroport Marrakech Menara « *des signes positifs sont visibles chez d'autres compagnies aériennes depuis avril* ». Il cite pour exemple Jet4you qui, à travers Jetairfly est passé depuis avril de 7 vols à 26 vols par semaine ou encore British Airways qui passe de 3 vols par semaine à 7 vols à compter d'octobre. Ce n'est pas suffisant aux yeux des professionnels.

EQUILIBRE ENTRE CAPACITE LITIERE ET L'OFFRE AERIENNE

Vu sa capacité litière, Marrakech a besoin de plus de 70.000 sièges alors que les rotations actuelles n'en offrent que 29.000. On est loin de l'équilibre entre l'offre aérienne et la capacité litière et l'écart se creuse un peu plus chaque année. L'aéroport Ménara de Marrakech réalise 232 vols hebdomadaires dont plus de la moitié est réalisée par les low-cost. Le régulier, quant à lui, est en nette régression et ne réalise plus que 69 vols par semaine.

Alors que Marrakech qui se positionne sur le luxe et a besoin de vols réguliers

en provenance de marchés en pleine croissance, toute stratégie touristique ne pourrait aboutir sans une véritable politique aérienne avec un maillage plus dense comprenant low-cost, charters, et réguliers.

UN FONDS POUR SUBVENTIONNER LES T.O

En l'absence d'une stratégie nationale, les professionnels préconisent une politique aérienne régionale. Une commission dédiée à ce volet a été mise en place au sein du CRT. Présidée par Abdelatif Kabbaj, elle devrait se pencher sur une stratégie régionale. Une des premières pistes à explorer est la création d'un fonds d'aide pour subventionner des sièges pour les TO qui s'engagent sur des charters. Ce scénario permettra de freiner la perte des TO, tout en gardant les avantages qu'offre l'open sky.

Autre piste à exploiter, les vols point à point au départ des provinces. C'est là où se trouve le potentiel dans les pays émetteurs, celui en provenance des capitales étant largement exploité. Enfin, troisième axe de travail: la politique tarifaire de l'aérien n'est pas adaptée aux besoins de la destination Marrakech et qui reste très peu compétitive durant les périodes creuses.

Le problème de l'aérien est aussi au cœur des préoccupations des opérateurs gadiris. La suppression de 15 vols point à point reliant la station aux marchés émetteurs et la cherté des billets d'avions rend les packages plus chers par rapport à des destinations voisines. Les professionnels d'Agadir creusent la piste d'un fonds régional pour l'aérien.

LE CONTRAT-PROGRAMME RAM-GOUVERNEMENT EST-IL À REVOIR ?

Le débat sur l'aérien que le secteur touristique au Maroc traîne comme un boulet, refait surface. Une étude sur les besoins en termes d'aérien devrait être présentée par les ministères du Tourisme et de l'Équipement avec l'objectif de poser à plat cette problématique qui risque d'annihiler les ambitions de la Vision 2020 dans sa globalité.

A un premier niveau d'analyse, c'est la Royal Air Maroc (RAM) à qui il revient en premier d'accompagner cette stratégie qui figure au cœur de ce débat et constitue une première piste dans la réflexion engagée autour de l'aérien. Le ministre du Tourisme a déjà annoncé la couleur : « *S'il faut qu'on revoie le contrat-programme signé entre la RAM et le gouvernement, on le fera et s'il faut qu'on revoie le rôle de RAM et qu'on ouvre le débat, on le fera* ». Et pour que les choses soient claires, d'ajouter : « *La RAM doit être au service du tourisme, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Elle s'inscrit dans une logique commerciale. Si on gagne 900 millions de dirhams, on perd à côté des milliards de dirhams de recettes touristiques*».

La RAM se trouve ainsi placée devant un dilemme, à savoir comment concilier accompagnement de la stratégie touristique nationale (Vision 2020) et optimisation de ses coûts, pour assainir sa situation financière elle qui se trouve engagée dans la mise en œuvre des mesures du contrat-programme (2011-2016) signé il y a un an, avec le gouvernement au sujet d'un plan de restructuration pour la période 2011-2013, en vue de rétablir ses fondamentaux économiques. ■

MARRAKECH

Trop Cher L'avion

Fini le temps des vols pas chers. La ville ocre devient trop chère pour les touristes au niveau de l'aérien. Et il est difficile, même en dehors des périodes de vacances, de trouver des billets à moins de 600 euros. Et pour cause, la demande est supérieure à l'offre.

Plus inquiétant. Le nombre de rotations, déjà insuffisant, est en baisse. En 2011, l'aéroport de Marrakech Menara accueillait 247 vols par semaine. Un chiffre qui a été réduit à 232 vols en 2012. La tendance est à la baisse pour 2013 avec seulement 217 vols hebdomadaires alors que la ville a besoin de 563 rotations par semaine. C'est ainsi que les sièges offerts par l'ensemble des vols en 2013 devront à peine remplir 30% de la capacité litière de Marrakech. Celle-ci est en nette hausse. Elle passera de 55.000 lits en 2011 à 65.000 en 2013.

AÉRIEN

ROYAL AIR MAROC RELANCE LE CHARTER VERS MARRAKECH ET AGADIR

Afin de redynamiser le marché français, le Maroc met en place de nouvelles actions de communication à destination du grand public mais aussi des agences de voyages.

«Nous allons dans un premier temps occuper les espaces médias, web et télévision afin de sensibiliser à nouveau le grand public. Nous avons également l'intention de reprendre le «lead» dans les agences de voyages afin qu'elles pensent Maroc dans toute sa diversité. Pour ce faire, nous allons réinventer le programme Experts du Maroc. Enfin, côté aérien, outre une très belle desserte aérienne assurée par Air France, Transavia (qui va ouvrir de nouvelles lignes) et Royal Air Maroc, nous travaillons avec la compagnie nationale à la mise en place d'ici la fin de l'année, d'un système de charter pour les TO européens qui en ont besoin, à destination d'Agadir et de Marrakech. La France est cependant un peu moins concernée car le maillage aérien y est déjà très bon, notamment au départ de Paris mais aussi de la province (70% du trafic)» a annoncé Hamid Addou, directeur de l'ONMT en marge de Top Résa.

A l'heure où les TO français semblent avoir jeté l'éponge face aux low cost, on se demande si une telle proposition trouvera un écho auprès d'eux. Rappelons que le Maroc se vend aujourd'hui à 70% en direct et que seuls les TO disposant d'un club maison ou d'une expertise particulière tirent encore leur épingle du jeu sur cette destination.

LA RAM DÉPLOIE SES AILES

Après l'ouverture en Europe de Moscou, Berlin et Valence en 2011, la Royal Air Maroc continue son développement en 2012 et 2013 avec l'ouverture de Tanger-Madrid (3 fréquences par semaine à compter du 11 octobre), de Casa-Gatwick (Londres) à raison de 3 fréquences par semaine à compter de mars 2013 ainsi que de Casa-Copenhague et de Casa-Stockholm avec 3 fréquences par semaine dès avril 2013, pour chacune de ces deux lignes. En Afrique, la RAM ambitionne d'ouvrir à compter du 12 février 2013 le Cap Vert (Praia).

LA RAM RETOURNE À LONDRES...

La Royal Air Maroc (RAM) a décidé de reprendre ses vols directs vers l'aéroport de Londres Gatwick. La compagnie assurera, à compter du 27 mars 2013, 3 vols par semaine entre Londres et Casablanca (jeudi, samedi et dimanche). La RAM compte par la suite passer à 10 vols par semaine pendant la saison estivale.

... ET RELANCE LE CHARTER VERS MARRAKECH ET AGADIR

Le Directeur Général de l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), Hamid Addou, a annoncé que l'office travaille actuellement avec la Royal Air Maroc sur la mise en place, d'ici la fin de l'année, d'un système de charter pour les TO européens qui en ont besoin. Ces vols concerneraient particulièrement les villes d'Agadir et de

Air Arabia relie Madrid à Tanger et Nador

La compagnie aérienne Air Arabia a démarré le 31 octobre deux nouvelles dessertes à partir de Madrid en Espagne, vers les villes de Tanger et Nador.

Les liaisons aériennes prévues une fois par semaine, seront proposées à 59 euros durant la période de lancement, taxes aéroportuaires comprises, rapporte EFE.

Air Arabia, qui dessert déjà Casablanca, Tanger et Nador depuis Madrid, en plus d'une liaison Palma de Mallorca-Nador, renforce ainsi sa présence en Europe, à un moment où les compagnies aériennes low cost, ont baissé de 33% leurs vols vers l'Europe.

Air Arabia Maroc : Londres au départ de Casablanca et Tanger

Air Arabia Maroc, lancera fin octobre 2 nouvelles liaisons à destination de Londres-Gatwick depuis Casablanca et Tanger, ses 1ères au Royaume Uni. Ainsi, depuis le 28 octobre 2012, la compagnie aérienne low cost opère 3 vols par semaine (lundi, vendredi et dimanche) entre Casablanca et l'aéroport londonien. La même date a vu Air Arabia Maroc lancer deux rotations hebdomadaires (jeudi et dimanche) entre Tanger et Londres-Gatwick.

Lufthansa augmente ses fréquences

Lufthansa est l'unique compagnie aérienne ayant augmenté ses fréquences entre le Maroc et l'Europe, en inaugurant une nouvelle desserte hebdomadaire entre la ville allemande de Düsseldorf et Marrakech.

AÉRIEN

LE RETOUR DU LOW-COST ?

Les annonces successives d'ouvertures de nouvelles liaisons aériennes en direction des principales destinations touristiques, en particulier sur Marrakech et Agadir, se poursuivent.

Les low cost ont fait certes un timide retour et des enseignements sur les tendances de l'activité touristique pour les prochains mois peuvent en être tirés. C'est le cas notamment pour la compagnie low-cost Transavia qui a programmé l'ouverture au printemps 2013 de trois nouvelles lignes au départ de Lille à destination de Marrakech, d'Agadir et d'Oujda. Pour le vol Lille-Marrakech, qui sera opérationnel à partir du 17 février avec des liaisons chaque jeudi et dimanche, les réservations sont déjà ouvertes. Concernant Agadir et Oujda, elles le seront à partir de décembre prochain, respectivement tous les samedis, mardis et jeudis.

EasyJet a, de son côté, décidé de desservir Marrakech au départ de Londres Stansted. Cette compagnie qui a prévu un vol inaugural le 15 févier 2013, reliera la ville ocre à raison de trois vols hebdomadaires (lundi, mercredi et vendredi). Jetairfly, la compagnie qui a intégré Jet4you, relie depuis le 28 octobre Casablanca à Paris Orly (vols quotidiens) et Marrakech à Nice depuis le 30 octobre 2012 (2 vols par semaine). Le transporteur national slovène Adria Airways, a annoncé récemment, dans le cadre d'un accord avec le constructeur automobile Land Rover, l'exploitation des vols charters qui couvriront prochainement jusqu'à 1.000 heures de vols vers Marrakech et Essaouira.

MONOPOLE «OCRE»

Mais c'est la ville de Marrakech qui s'accapare la plus grande part du gâteau en termes de nouveaux sièges. Sans être rabat-joie, cette offre additionnelle ne fait pas le bonheur des opérateurs touristiques de la ville ocre qui estiment qu'en dépit de l'ouverture de nouvelles lignes, l'offre en sièges-avions demeure trop insuffisante. Elle est même en régression comparativement à la capacité litière en développement qui se situe à près de 53.190 toutes catégories confondues (prochaine ouverture de l'hôtel Taj Palace et de l'Hôtel Baglioni), alors que six nouvelles unités ont ouvert leurs portes depuis le début de cette année. ■

Une délégation de la RAM en Suède

Une délégation du groupe Royal Air Maroc s'est rendue en Suède pour des contacts avec des responsables du pays et nombre de Tour-opérateurs, en prévision de l'ouverture en 2013 de lignes directes Casablanca-Stockholm à l'occasion de la commémoration du 250ème anniversaire du Traité maroco-suédois. La visite de la délégation de la RAM(30 octobre-2 novembre) s'inscrit dans le cadre de l'extension de son réseau vers l'Europe du Nord.

Air Arabia relie le Maroc et le Royaume-Uni sans escales

Air Arabia Maroc a inauguré son vol reliant Casablanca et Tanger à l'aéroport de Londres Gatwick, un nouveau service de vols sans escales offrant un total de 5 vols par semaine. Les départs de Casablanca sont prévus les lundis, vendredis et dimanches, et ceux au départ de Tanger sont assurés les lundis et vendredis.

Iberia augmente ses vols et ses sièges sur le Maroc

La compagnie espagnole compte porter le nombre de ses sièges offerts sur le Maroc à 170 000 entre novembre 2012 et mars 2013, soit une augmentation de 60%. Désormais, le transporteur espagnol effectuera 2 vols par jour entre Casablanca et Madrid, contre un seul vol actuellement. Les fréquences au départ de Tanger, Marrakech et Rabat seront également augmentées. Au total ce seront 40 vols par semaine qui seront opérés entre le Maroc et l'Espagne

La Royal Air Maroc se lance sur Copenhague

Dans le cadre du développement de son activité et de son réseau, la Royal Air Maroc projette l'ouverture d'une nouvelle ligne à destination de Copenhague. Le marché danois représente un potentiel important, l'aéroport de Copenhague traitant 23 millions de passagers par an et la compagnie «SAS» en a fait son Hub.

AÉRIEN

JETAIRFLY AUGMENTE SES DESSERTES VERS LE MAROC

En janvier 2012, la compagnie aérienne Jet4you a été intégrée dans sa compagnie soeur belge Jetairfly. Cette intégration s'est traduite par une augmentation des fréquences sur le Maroc.

Aujourd'hui cette intégration continue à prendre forme avec le lancement depuis le 22 octobre 2012 des ventes de tous les billets pour les vols vers le Maroc.

La compagnie aérienne belge Jetairfly fait partie de TUI Travel Belgium, le plus grand groupe touristique en Belgique.
L'intégration de Jet4you dans Jetairfly représente une excellente nouvelle pour les passagers de la compagnie qui bénéficient de l'expertise du transporteur dont la flotte est la plus jeune et la plus moderne de Belgique.

En augmentant le nombre de dessertes et les fréquences vers les aéroports marocains (10 au total), Jetairfly participe également à la politique touristique du Royaume.

Rappelons que Jetairfly relie désormais Casablanca à Paris Orly à partir du 28 octobre 2012 (vols quotidiens), et Marrakech à Nice à partir du 30 octobre 2012 (2 vols par semaine). En 2011, 2,2 millions de voyageurs ont voyagé à bord de ses avions.

En 2012, sa flotte compte 20 avions, principalement des Boeing 737 nouvelle génération dont la moyenne d'âge n'est que de 5,4 ans. Jetairfly dispose aussi de 2 Boeing 767 pour le long courrier et réceptionnera en 2013 le tout nouveau Boeing 787 Dreamliner, ainsi que 2 avions Embraer 190 de 112 places. Ceci confirme la volonté de Jetairfly de poursuivre son expansion en investissant dans des avions neufs ayant un impact écologique réduit. ■

AIGLE AZUR DEVIENT À MOITIÉ CHINOISE

Grâce à une participation de 48%, le groupe diversifié chinois HNA, propriétaire de la compagnie aérienne chinoise Hainan Airlines, prend une part significative du capital de la compagnie française Aigle Azur.

L'accord a été paraphé par les présidents des deux groupes, à l'issue d'une conférence de presse à Paris.

C'est la première fois qu'une compagnie tricolore ouvre son capital à des investisseurs des pays dits émergents, en l'occurrence chinois. L'entente capitalistique se double d'un volet opérationnel avec le lancement par Aigle Azur de vols long-courriers entre la France et la Chine.

Pour rappel, un investisseur non communautaire ne peut détenir plus de 49,9% du capital d'une compagnie européenne. L'actionnaire majoritaire, Gofast, détenu à 100% par la famille Idjerouidene, gardera le contrôle d'Aigle Azur.

Hanane club Ourzazate

☆ ☆ ☆ ☆ A

Entre les cimes de l'Atlas et les sables du désert, Ourzazate décline toute la gamme des ocres, couleurs de la terre jusqu'au ciel quand le soleil se couche.

Casbah au cœur du pays des casbahs...
L'hôtel Hanane Club est le lieu de séjour privilégié des amoureux de la pureté des lignes et des décors raffinés.

Avenue Erraha B.P 227 – Ouarzazate – Maroc
Tél : + 212 (05) 24 88 57 48 / (05) 24 88 25 55
Fax : + 212 (05) 24 88 57 37
E-mail : clubhanane01@menara.ma
Site-web : www.clubhanane.com

AÉRIEN

ACCORD ROYAL AIR MAROC – FONDATION REAL MADRID

La compagnie nationale et la Fondation Real Madrid ont signé, le 16 octobre dernier au Stade Santiago Bernabeu à Madrid, un accord commercial dans l'optique de faciliter le transport des membres de la Fondation sportive espagnole sur les vols de la RAM.

L'objectif de cet accord, d'une année renouvelable, signé par Abderrafie Zouiten, DG Exécutif de la RAM, Manuel Relondo Sierra, DG de la Fondation, et Enrique Sanchez Gonzales, Vice-Président Exécutif de la Fondation et SG du Real Madrid, est de permettre le déplacement des membres de la Fondation Real Madrid en Afrique, à des tarifs préférentiels à bord de vols Royal Air Maroc.

A travers cet accord de partenariat d'une année, la RAM veut s'imprégner de l'expérience de la fondation Real Madrid en matière d'organisation d'écoles de football pour enfants.

A noter que cette Fondation, présente dans plusieurs pays et à travers tous les continents, est un relais international à travers ses actions socio-économiques et humanitaires dans le monde.

Avec l'ouverture d'une desserte Madrid-Tanger et celle d'autres lignes en direction de la péninsule Ibérique, l'objectif pour la RAM est de transporter 500 000 passagers d'ici 2016 pour atteindre un million à l'horizon 2020. Une desserte Séville-Casablanca et Las Palmas-Casa est programmée pour bientôt.

Par ailleurs RAM aura un représentant à Malaga. Cet intérêt particulier pour l'Andalousie, qui accueille une communauté marocaine importante, s'explique aussi par la présence d'hommes d'affaires ayant des investissements au Maroc. ■

AÉRIEN
Le Maroc pourrait vendre jusqu'à 44% de sa participation dans la RAM

Le Maroc cherche depuis des années à stimuler le tourisme. Il cherche une structure financière solide lui permettant d'acheter des avions pour amener les vacanciers de partout dans le monde. Il pourrait vendre une participation dans la Royal Air Maroc à une grande compagnie aérienne du Golfe arabe. Selon Reuters, une source gouvernementale a déclaré qu'une proposition de partenariat serait faite lors de la visite royale au Moyen Orient. La cession de cette participation pourrait atteindre les 44%. L'objectif de cette démarche est *«de capitaliser sur la solide présence de grandes compagnies aériennes du Golfe, notamment en Chine, en Inde, en Amérique latine des marchés où un nombre croissant de voyageurs peuvent se permettre de s'évader chaque année.»* Le royaume ciblerait sans doute ces nouveaux marchés d'autant plus que près de 70% des touristes visitant le pays viennent de la zone euro. Cela s'inscrit également dans le cadre de la stratégie visant à attirer 20 millions de touristes en 2020. Soulignons que l'État a mené d'importants efforts de restructuration du groupe l'an dernier, en injectant 1,6 milliard de DH pour renflouer les finances touchées par la concurrence croissante, la baisse des ventes et les prix élevés du carburant. Cette injection de capital correspond à sa participation de 44% dans la compagnie aérienne nationale.

AÉRIEN

ACCORD DE CODE SHARE RAM - JETBLUE AIRWAYS

La compagnie nationale élargit son réseau américain. C'est ce qui ressort l'accord interline signé avec la compagnie américaine JetBlue Airways visant à relier les réseaux respectifs des deux compagnies et à « ***apporter de nouvelles options de vol pour les voyageurs entre les continents africain et américain*** ».

Dans le détail, ce nouveau partenariat «effectif immédiatement», propose aux voyageurs d'effectuer dès la signature de l'accord des réservations à travers un seul ticket combinant les vols sur les deux réseaux. Cette facilité permet de fait aux passagers de la RAM de profiter d'un seul arrêt à l'enregistrement des bagages au moment du transfert à l'aéroport JFK de New York.

En termes de destination, la carte s'en trouve diversifiée puisque les voyageurs à destination des États-Unis et en provenance du Maroc et d'Afrique pourront profiter des nouvelles dessertes Royal Air Maroc et JetBlue, pour accéder à de nouvelles destinations telles que Boston, Buffalo New York, Los Angeles & San Francisco (Californie), Austin & Houston (Texas), San Juan, Puerto Rico ainsi que six villes de Floride, y compris Fort Lauderdale, Orlando et Tampa.

Les clients JetBlue auront, de leur côté, accès à davantage de destinations africaines, notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Sur un volet plus commercial, le top management de la RAM met en évidence la qualité des services qui seront offerts par la compagnie américaine aux clients de la RAM, les qualifiant de «prestations haut de gamme».

NOUVELLES DESTINATIONS AMÉRICAINES À LA CARTE

Cette accord permettrait par ailleurs aux passagers de la RAM de bénéficier d'un certain nombre de commodités, telles que «*des sièges en cuir, un nombre illimité de repas et de boissons gratuits, des sièges spacieux en classe économique, ainsi qu'un divertissement direct et gratuit, plus riche au niveau de toutes les compagnies aériennes américaines*».

En effet, au-delà de la dimension commerciale il faut souligner le caractère stratégique de ce partenariat. La RAM collaborait jusque-là avec une autre compagnie aérienne américaine qui lui offrait la possibilité de desservir un nombre limité de destinations à travers le continent américain. L'accord conclu avec cette dernière, arrivant à échéance en octobre 2012, la RAM a donc fait preuve d'anticipation pour proposer différents vols à destination des États-Unis, tout en améliorant son offre et en introduisant de toutes nouvelles destinations à sa carte américaine. La compagnie nationale permettra à ses clients d'accéder à d'autres villes du continent américain, non seulement aux États-Unis, mais également au Canada et dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Récemment, la compagnie nationale avait décliné les principaux axes d'une stratégie commerciale européenne. Les «ailes du Maroc» devraient donc s'étendre à de nouvelles destinations variées avec une approche continentale.■

OTHMAN CHERIF ALAMI, PRÉSIDENT DE LA FNTT

« LE NOUVEAU CAHIER DE CHARGES EST INAPPROPRIE »

Contrairement à un article paru dans la presse sous le titre « les transporteurs touristiques fixés sur leur sort », le nouveau cahier de charges régissant la profession apporte son lot d'insatisfactions.

L'affaire du nouveau cahier de charges a fait grand bruit et fait grincer des dents les transporteurs touristiques. Est-ce que ce problème est réglé ou persiste-t-il des zones d'ombres ?

O.C.A : Malheureusement le problème est loin d'être réglé. Dès la nomination du nouveau bureau, en avril 2012 à Marrakech, nous nous sommes immédiatement remis au travail avec le ministère du Tourisme. Nous avons tenu plusieurs réunions, la dernière en juin dernier, sur la base d'une concertation commune pour présenter un cahier de charges avec le point de vue de la profession. Malheureusement, nous n'avons reçu aucun signe de la part du département du Tourisme pour continuer notre travail avec la commission ad-hoc de réflexion et de concertation.

Nous avons été avisés, le soir du vendredi 5 octobre, de la signature entre les ministères du Tourisme et des Transports, sans notre présence, du nouveau cahier de charges régissant le transport touristique au Maroc.

Nous avons écrit au ministère du Tourisme en développant 8 points qui sont autant de points de blocage pour une meilleure exploitation, rentabilité de ce maillon de la chaîne incontournable dans le tourisme au Maroc. Le premier point qui définit l'activité du transport touristique donne la possibilité à un groupe de quelque nature que ce soit de transporter des touristes, et éventuellement, se prémunir contre un éventuel refus. En clair, cela signifie que partir pour un groupe demain ou après-demain n'est pas garanti.

> Partir demain ou après-demain pour un groupe de Marocains n'est pas garanti

Quelles sont vos revendications ?

O.C.A : Le premier point s'inscrit dans la véritable promotion du tourisme national. En effet, si nos touristes étrangers sont tout à fait libres de contracter une entreprise de transport, ceci est très difficile, pour ne pas dire impossible, pour nos touristes nationaux.

En effet, il faudra toujours délivrer à l'autorité locale un manifeste comprenant la liste des passagers et cela 48 h avant le départ. Cette disposition est appliquée pour les associations et autres organismes à but non lucratif, ou faire passer cette commande par une agence de voyages marocaine agréée.

> Inadéquation entre la durée de l'investissement et celle de l'agrément

Toutes ces démarches seront soumises aux aléas des décisions et de la gestion de nos commandes par les autorités responsables. Cela signifie que certaines commandes peuvent être annulées faute de réponse.

Autre complication, celle de la validité de l'agrément qui est toujours maintenue à 7 ans, alors que les autocaristes doivent rentabiliser leur véhicule sur 10 ans et qui doivent, hypothétiquement, voir l'allongement du droit de circuler augmenter.

Nous proposons que la validité de l'agrément soit de 10 ans et que la durée de vie de l'autocar soit portée à 10 ans, sous réserve que le contrôle technique agrée au fur et à mesure la bonne marche du véhicule. Nous proposons même, pour certains véhicules, la possibilité d'une prorogation pour les excursions urbaines ou interurbaines.

Les autocars de tourisme réalisent approximativement 40/50 000 km/an, alors que les mêmes autocars pour les voyageurs réalisent plus de 100 000 km et bénéficient d'un agrément de 15 ans.

Autre contradiction, alors que le contrôle technique pour un autocar de tourisme est imposé 2 fois par an, pour les autres transporteurs il est effectué une fois par an alors que le tourisme répond à des exigences techniques, de sécurité et de confort hautement contrôlés car, pour les TO et touristes étrangers, ces exigences doivent s'adapter aux normes européennes.

Autre difficulté, la carte professionnelle des chauffeurs est difficile à mettre en œuvre car elle est mal conçue. Il faut une refonte pour être plus facile à mettre en pratique. Un chauffeur habilité à conduire un autocar de 48 places doit avoir la polyvalence de conduire un autre type de véhicule et ce sur la base du permis de conduire qui est le document officiel qui légifère en la matière.

Et puisqu'on est dans le domaine des contradictions, on veut nous refuser les droit de transporter le personnel alors que la règlementation nous en a donné le droit. Aujourd'hui, nous revendiquons la continuité de cette exploitation afin de rentabiliser nos autocars au même titre que d'autres transporteurs qui ont l'autorisation de transporter des voyageurs et des touristes.

Ce n'est pas tout. Organiser un voyage pour ses membres par une association pour peu que l'opération soit désintéressée! Comment veut-on qu'un transporteur touristique puisse contrôler qu'une commande émanant d'un groupe soit à but lucratif ou non lucratif ? Nous sommes dans une situation qui va porter préjudice au transport touristique.

Là nous sommes, selon l'art. 3 du nouveau cahier de charges, dans une situation de totale incompréhension juridique. Car, pour se conformer à l'art. 23 des agences de voyages, il va falloir qu'il y ait une déclaration préalable de l'opération auprès de l'administration.

Nous avons aussi des problèmes administratifs qui ont été maintenus dans le cahier de charges et qui contiennent des lourdeurs inutiles et injustifiées. Ainsi, en cas de changement d'adresse, de capital, de direction, il faut refaire la signature de l'ensemble du dossier et resigner le cahier de charges pour se mettre en conformité.
Le seul motif de satisfaction, c'est que ces règles s'appliquent aux nouveaux demandeurs d'agrément, les anciennes règles s'appliquant aux anciens transporteurs touristiques. Egalement, le minimum pour obtenir l'agrément de transport touristique, a été finalement accepté, ce qui nous conforte pour une meilleure représentativité et expertise de cette profession.

> Nous sommes dans une situation de totale incompréhension juridique

Nous avons écrit une lettre au ministère du Tourisme avec copie à celui des Transports. Nous espérons qu'il y aura immédiatement des modifications dans le CC pour, enfin, nous libérer dans l'exercice pérenne de notre activité et nous inscrire dans le développement et les investissements prévus dans la Vision 2020.

Est-ce que la capacité du parc est auto-suffisante et n'y a-t-il pas de problème pendant les périodes de pic, comme cela existait dans le passé où l'on devait faire appel à des transporteurs espagnols ?

O.C.A : Il est insuffisant. On constate ces dernières années que les investissements ont été très faibles, en particulier sur les autocars de 48 places. Dès que l'activité touristique reprend, comme c'était le cas en octobre et novembre, on se retrouve en panne d'autocars et sous tension comme lors des années 2002-2006. Il faut très vite apporter les modifications nécessaires au nouveau cahier de charges afin de donner à ce secteur une nouvelle perspective de développement et d'investissements durables et à fort potentiel de rentabilité.

Nous sommes persuadés que les ministères concernés sauront prendre la mesure de nos revendications avec satisfaction, très rapidement afin de nous engager ensemble dans les grands chantiers de la Vision 2020 pour 20 millions de touristes. ■

A fin 2011, le secteur du transport touristique terrestre comptait 450 entreprises, dont 40% possèdent plus de 20 véhicules.
L'ensemble des véhicules du parc national, tous types de véhicules confondus (4x4, minibus, minibus 17 places, bus de 24, 32 et 48 places), totalise 100. 000 sièges.
80% des investissements sont réalisés dans les villes d'Agadir, Casablanca, Marrakech
Entre 60 millions et 100 millions Dh sont investis annuellement dans l'achat de véhicules.
Le de personnes employées par le secteur et de plus 350 permanents et autant emplois indirects.

Le parc global comprend à hauteur
50% de véhicules ayant moins de 5 ans
20% de véhicules ayant entre 5 et 7 ans
30% ayant entre 7 et 10 ans

Le parc de véhicules de transport touristique terrestre totalise quelque 2 850 unités :
- 580 véhicules de 24, 24 et 48 places
- 600 minibus de 17 à 20 places
- 350 minibus de 9 places
- 1 300 4x4

TOP RÉSA

LA GRANDE OFFENSIVE DU MAROC

Le Maroc misait gros sur Top Resa, grand-messe du tourisme en France, qui s'est tenu du 18 au 21 septembre à Paris, pour relancer l'activité. Les pays du Sud de la Méditerranée en attendaient aussi beaucoup. Le Maroc y était présent avec quelques 21 exposants, dont des délégations et conseils régionaux du tourisme.

Durant les deux premiers jours, le ministre du Tourisme Lahcen Haddad et le DG de l'ONMT, Hamid Addou, ont multiplié les rencontres avec les professionnels français. Le ministre du Tourisme marocain était présent à la tête d'une importante délégation de professionnels et opérateurs marocains pour promouvoir la visibilité de la destination Maroc dans le monde du tourisme et consolider le marché français, premier bassin d'émission pour le Royaume.

LE MAROC EST LÀ, LE MAROC EST DIFFÉRENT

Le ministre du Tourisme a planté le décor de cette démarche en déclarant lors d'un point de presse que « *Dans un contexte mondial marqué par des grands changements politiques, avec notamment le printemps arabe, le Maroc a réussi à mener une révolution silencieuse et consensuelle unique dans le monde arabe* ». Et d'ajouter: «*Je suis là pour dire que le Maroc est différent et le Maroc est unique*». Lahcen Haddad entame ainsi une démarche volontariste de prospection et de séduction auprès des professionnels du Tourisme mais tient également à passer un message politique fort aux français sur la stabilité politique et sécuritaire du Royaume.

Le ministre du Tourisme marocain a enchaîné et multiplié les rencontres avec les opérateurs touristiques français.

2013, UNE ANNÉE CRUCIALE POUR LE TOURISME MAROCAIN

La stratégie touristique n'a pas pour autant été négligée. L'équipe du ministère du Tourisme a présenté les chiffres de l'année. A fin juin, les arrivées touristiques au Maroc avaient accusé une baisse de 6% pour reprendre une croissance à deux chiffres en juillet et août.

Ali Ghanam en discussion avec Abdellah Bakrim

« Nous devrions terminer l'année en équilibre ou en légère croissance par rapport à 2011. Des résultats non négligeables compte tenu du contexte politique et économique mondial. 2013 sera donc pour les responsables publiques marocains, une année cruciale où le marché français continuera de constituer le premier marché émetteur vers le Maroc ».

La stratégie adoptée, d'abord en matière de communication consiste « *à occuper les espaces médias de manière créative, à renforcer le positionnement Web et à multiplier les opérations de télévision* ».

Au niveau commercial, une approche spéciale va être entamée auprès des agences de voyages afin de replacer le Maroc en termes de destination privilégiée. Dans le même temps des actions spécifiques seront programmées sur la province française qui représente 79% du business français avec des messages ciblés pour chaque segment de clientèle. En fonction de la cible, ce sont des régions différentes du Maroc qui seront mises en valeur. A titre d'exemple, sur la prochaine émission Master Chef diffusée le 27 septembre dernier et qui réunit 8 millions de téléspectateurs, les cuisines ont été transportées sur les Dunes de Merzouga pour promouvoir la destination.

OFFENSIVE MARKETING DU MAROC

Pour la 34e édition de cet événement de la rentrée touristique en France, l'ONMT n'a pas lésiné sur les moyens pour permettre aux conseils régionaux et provinciaux du Tourisme (Rabat, Casa, Marrakech, Ouarzazate, Essaouira, Tanger-Tétouan, Fès, Agadir, Doukkala-Abda), ainsi qu'à plusieurs établissements hôteliers et agents de voyages, d'asseoir les bases de partenariats pour les prochains exercices.

C'est autour de quatre thématiques qu'a été bâtie la nouvelle conception du stand marocain, à reconduire sur une dizaine de prochains salons ! Il s'agit de la culture, de Marrakech, du balnéaire et du Maroc. Ce sont là les principaux atouts de la destination pour lui permettre de se différencier des concurrents, dont certains bradent les prix.

Il n'empêche, les efforts en matière de promotion et de commercialisation ciblées sur le marché français, qui reste le premier marché du Maroc en termes d'arrivées et de nuitées, sont à multiplier. Un chantier sur lequel l'ONMT continue à investir. Une campagne de communication agressive a été lancée sur différents médias et se poursuivra jusqu'à fin 2012. Une stratégie qui ne peut que donner ses fruits. En témoignent les retombées de l'opération lancée en juin dernier sur Marrakech et qui ont permis de vendre un grand nombre de packages en juillet et août. ■

Hôtellerie News a pris place à Top Résa

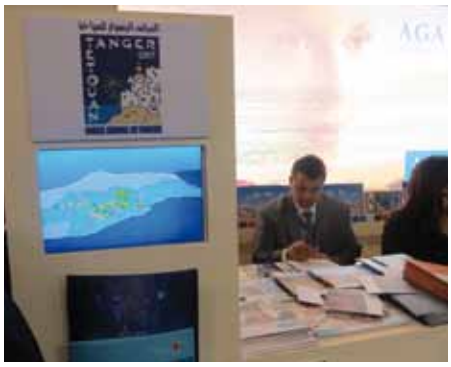

DESTINATIONS

LA CONCURRENCE S'INTENSIFIE

Entre mai et octobre 2012, parmi les principales destinations des touristes français, seuls le Maroc et la Tunisie connaissent des hausses de réservations pour des voyages à forfait. Cela dit, la Tunisie enregistre la plus importante progression avec +38%.

Passé le vent du printemps arabe, le tourisme commence à reprendre dans le sud de la Méditerranée. Même si l'on est encore loin des records de 2010, les touristes sont de retour. La Tunisie commence à retrouver sa place dans les projets de vacances des touristes européens. Durant les 8 premiers mois de l'année, le pays a connu une hausse des arrivées de 35,7%, selon l'Office tunisien du tourisme (avec tout de même une baisse de 15,5% par rapport à 2010). Ses clients européens sont 49% plus nombreux.

De mai à août 2012, le pays du jasmin s'est classé en tête des destinations favorites des Français, avec une hausse de plus de 25% de ses fréquentations, suivi de la Turquie, qui continue de cartonner grâce à la diversification de son offre et de la Grèce. Le Maroc n'arrive qu'en quatrième position, alors qu'en mars dernier, il se classait en tête de liste, suivi de la République Dominicaine et des Antilles françaises. Il s'agit donc là d'un retour en force de la destination Tunisie sur le marché français quoique le Maroc continue de recevoir plus de touristes de l'Hexagone, soit plus de 3,3 millions en 2011, contre 1,4 million pour la Tunisie.

L'Egypte, À fin août, a reçu quelque 7,3 millions de touristes, soit 22% de plus sur la même période de 2011. Les arrivées en provenance d'Europe ont grimpé de 25%. Le pays des pharaons a reçu + 31% de touristes allemands (soit plus de 730.000) et +36% d'Italiens (soit plus de 490.000). Les Russes, premiers clients du pays, fans de la mer Rouge, commencent également à reprendre le chemin de l'Egypte qui en a reçu +50%, soit 1,4 million de touristes. Malgré cette hausse significative des arrivées, le pays enregistre moins de 40% du niveau réalisé en 2010, souligne Philip Alfons, responsable du bureau du tourisme de l'ambassade de l'Egypte en France. Pour 2012, l'Égypte prévoit de recevoir quelques 12 millions de touristes, et en cible 17 millions à l'horizon 2015. A l'instar de la Tunisie, l'Egypte compte lancer de nouvelles offres promotionnelles conjointes avec la Turquie afin d'attirer plus de touristes brésiliens et chinois, deux marchés en forte croissance.

LES BUDGETS DÉPENSÉS AU MAROC SONT PLUS IMPORTANTS QUE DANS LES AUTRES DESTINATIONS DE LA RÉGION

Au Maroc, sur les six premiers mois, les arrivées ont chuté de 1,5% par rapport à 2011. Le Royaume est-il en train de perdre des parts de marché en faveur de la concurrence ? Du côté de l'ONMT, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Si la Tunisie et l'Egypte reprennent, c'est également bénéfique pour le Maroc puisque c'est toute la région qui reprend sa dynamique d'avant les révolutions arabes.

Par ailleurs, le Maroc bénéficie de plusieurs atouts à même de renforcer sa compétitivité. « *Au niveau de l'Afrique du Nord, nous n'avons pas véritablement de concurrence. Nos concurrents sont plutôt l'Espagne et la Turquie* », déclare Hamid Addou, directeur général de l'ONMT.

«*Le Maroc bénéficie de plusieurs contrastes que l'on ne retrouve pas dans d'autres pays. Par ailleurs, les budgets dépensés au Maroc sont plus importants que dans les autres destinations de la région*», note Georges Colson, président du Syndicat national des agences de voyages de France.■

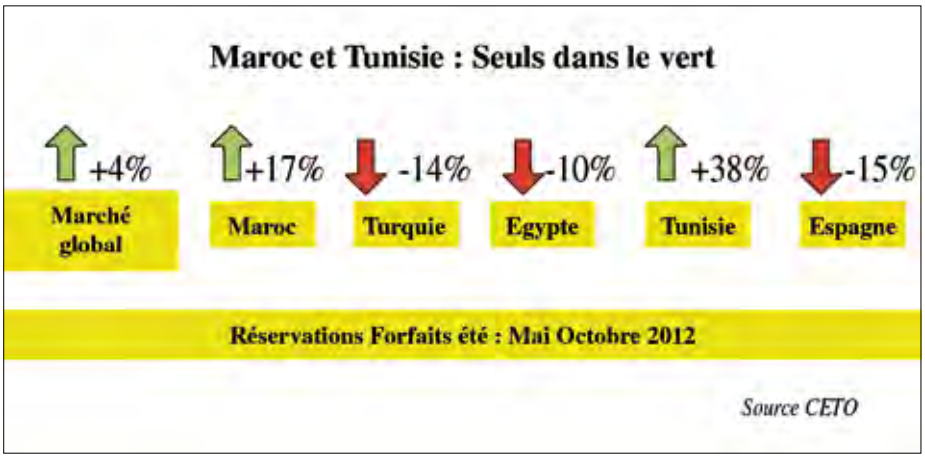

Royaume du Maroc

Ministère de l'Artisanat
Maison de l'Artisan

Artisanat du Maroc

L'ART ET LA MATIÈRE

ECOLE HÔTELIÈRE CASABLANCA

SORTIE DE LA PREMIÈRE PROMOTION

C'est non sans émotion que les 15 lauréats de la première promotion de l'EHC de Casablanca, sous licence de l'Ecole Hôtelière de Genève, ont reçu leur diplôme couronnant deux années d'études, des mains de Alain Brunier, directeur de l'Ecole Hôtelière de Genève, venu spécialement pour l'occasion.

La cérémonie de remise de diplôme a eu lieu le mardi 16 octobre 2012 à l'hôtel Kenzi Tower Casablanca. Une étape importante tant attendue aussi bien par les étudiants et les professionnels du secteur, que par la Direction de l'établissement.

COURONNEMENT POUR 15 LAURÉATS

Alors que la rentrée bat son plein pour la nouvelle promotion EHC 2012/2013, l'heure est au couronnement pour les 15 lauréats de la première année. A l'issue de leur stage qui s'est déroulé cet été dans de prestigieux établissements hôteliers du Maroc, les étudiants ont soutenu leur travail le 12 octobre devant un jury composé de professionnels et de membres du corps pédagogique de l'école.

Alors que la plupart ont choisi d'entrer dans la vie active s'étant vu offrir des postes de cadres dans les établissements prestigieux où ils ont effectué leur stage, d'autres ont opté pour la poursuite de leur formation supérieure à l'international, ce qui révèle une parfaite adéquation de la formation avec les attentes du marché local mais aussi international. A noter également que l'Ecole Hôtelière de Casablanca est une école internationale à part entière puisque différentes nationalités y sont représentées : Russes, Français, Italiens ou encore Sénégalais pour ne citer que ceux qui suivent les cursus de cette prestigieuse école.

Les professionnels du secteur se réjouissent de l'arrivée sur le marché de ces lauréats qui font preuve sur le terrain d'un grand professionnalisme, répondant aux exigences du secteur de l'Hôtellerie-Restauration et du Tourisme.

La cérémonie de remise de diplômes aux lauréats de la première promotion de l'Ecole Hôtelière de Casablanca s'est déroulée en présence de Philippe Grand-Guillaume-Perrenoud, représentant de la Chambre de Commerce Suisse au Maroc, Barbara Schneider–Régli, membre du Conseil Gastrosuisse et déléguée à la formation, et Fréderic Picard, DG du Palais Namaskar de Marrakech et parrain de la promotion. ■

Ce n'est pas simplement un nouvel hôtel 4 * qui vient d'ouvrir au Nord d'Agadir. C'est un concept unique en son genre au Maroc : PARADIS PLAGE, le premier Surf Yoga & Spa Resort a élu domicile dans une région bénie des vents. Un petit coin de paradis de la côte Atlantique, à cinq minutes de Taghazout, rendez-vous mythique des surfeurs depuis les années 70.
Avec sa vingtaine de spots réputés dans le monde entier, la destination est exceptionnelle pour la pratique de ce sport de glisse auquel PARADIS PLAGE a voulu associer le Yoga (pour ses vertus apaisantes) ainsi que le Spa (pour ses effets ressourçants). Le tout avec en toile de fond un confort hôtelier de grande qualité, une restauration succulente et un service dévoué.
Qu'elles séjournent à deux, en famille ou en tribu, toutes les clientèles trouveront les réponses à leurs attentes à PARADIS PLAGE Surf Yoga & Spa Resort.

Bienvenue au paradis : il n'est qu'à 30 mn d'Agadir et de ses quatre parcours de golf !

PARADIS PLAGE, C'EST UN PARADIS POUR DE MULTIPLES ACTIVITÉS !

SURF :
Le Resort a été construit « les pieds dans l'eau », en bordure d'une plage de 5 km de long, sur un vaste domaine de 3 hectares, dont la moitié est plantée d'espaces verts. Grâce au partenariat signé avec Rip Curl, le Resort dispose des équipements dernier cri de la célèbre marque australienne de surf. Planches, combinaisons et accessoires sont proposés aux surfeurs en fonction de leur niveau.

YOGA :
Parce que Surf et Yoga sont deux disciplines qui se répondent pour aboutir à l'équilibre parfait du corps et de l'esprit. Un professeur résident et une icône de la discipline à Formentera et Ibiza se chargent de guider leurs élèves vers l'éveil corporel et la paix intérieure. Débutants ou initiés trouveront la formule et le niveau de cours les mieux adaptés à leur condition physique.

SPA :
300 m^2 dédiés au bien-être et aux secrets de beauté des rituels ancestraux marocains. Pour les soins du corps (minceur, revitalisant, relaxant), du visage, des cheveux, des mains ou des pieds, tous les produits cosmétiques utilisés sont 100% naturels et issus du terroir local : savon noir de la région d'Agadir, ghassoul de l'Atlas, algues de la côte atlantique et beaucoup d'autres encore !

Km 26 route d'Essaouira Imi ouaddar Agadir - Maroc
Tél. : +212(0)5 28 20 03 82 - Fax : +212 (0)5 28 20 03 83
E-mail : contact@paradisplage.com - Site web : www.paradisplage.com

GROUPE IMMOBILIER ALLIANCES

DES INDICATEURS DE BONNE SANTÉ

Le groupe Alliances fait-il le pied de nez à la crise ? En tout cas, les performances exceptionnelles affichées au cours du premier semestre et les prévisions projetées pour 2012 tendent à le confirmer, reflétant le choix stratégique opéré par le groupe depuis 2 ans en se positionnant dans le secteur du logement social et intermédiaire.

Lazraq Alami, PDG Alliances

Alliances Développement Immobilier a réalisé un C.A de 1.914 MDH, au premier semestre de l'année en cours, contre 1.677 MDH sur la même période en 2011, soit une augmentation de 14%. Le résultat d'exploitation a quant à lui enregistré une nette progression de 44% pour s'établir à 708 MDH tout en permettant d'améliorer la marge opérationnelle qui s'est située à 37%.
Quant au résultat net, il s'affiche en 2012, à 388 MDH, marquant une progression de 48% par rapport aux six premiers mois de l'année écoulée. Le résultat net du groupe (RNPG) s'est établi pour sa part à 274 MDH durant la même période de 2012, en hausse de 6% comparativement au premier semestre 2011.

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT PORTANT L'EMPREINTE DU GROUPE

« ***Nous sommes le seul groupe intégré au Maroc*** » a déclaré le président Alami Lazraq en y mettant le ton, la voix et le geste.
Le groupe s'est investi dans l'immobilier, les résidences de luxe, l'hôtellerie, les travaux publics. Au cours de la même période, il a procédé dans le pôle habitat social et intermédiaire à la vente de plus de 30.000 unités. Près de 38.000 unités sont en cours de construction. Il est aussi prévu la livraison, en 2012, de près de 13.000 unités comprenant des logements sociaux, des logements intermédiaires et des lots pour un chiffre d'affaires de près de 3,5 milliards de DH.

Le groupe est très présent aussi dans le tourisme où plusieurs établissements d'hébergement portent son empreinte: les deux Sofitel Thalassa à Agadir et Tour Blanche à Casablanca, les résidences golfiques, Al Maaden à Marrakech, le golf de Taghazout en cours de lancement ou des projets d'envergure comme Port Lixus qui reprend son cours normal après la signature d'un amendement avec le gouvernement, et les Arènes et Sindibad à Casablanca.

Les travaux se poursuivent pour la construction de trois autres établissements hôteliers et des villas en RIPT (résidences mobilières de promotion touristique) représentant un investissement de près de 1,3 milliard de DH pour une capacité de 1.385 lits.

Toutes ces réalisations n'ont fait qu'aiguiser l'appétit du groupe qui est sur le point d'achever la construction du terminal pétrolier de TMSA, les barrages Mazer et Al Hoceima et l'usine Renault Mellousa. Rien d'étonnant si les résultats financiers du groupe, dont les regards se tournent à présent vers l'Afrique « *où il y a beaucoup de choses à faire* », soient aussi exceptionnels. ■

HÔTELLERIE

RISMA SUPERFORME PERFORMANCE COMMERCIALE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

Le groupe Risma, premier propriétaire hôtelier au Maroc, a réalisé une performance commerciale supérieure à la moyenne du secteur. Le groupe poursuit l'extension de son parc hôtelier avec l'ouverture de cinq nouvelles unités sur le seul premier semestre.

Marc Thépot et Amine Echcherki, vice Président et Président de Risma.

Risma, société d'investissement et premier propriétaire hôtelier au Maroc à travers les unités du groupe Accor, a poursuivi l'extension de son parc hôtelier avec l'ouverture de cinq nouvelles unités au cours du seul premier semestre, dont 2 Sofitel (Thalassa à Agadir et Tour Blanche à Casablanca), du Pullman Marrakech qui a pris place sur le site de l'ancien Palmariva et deux Ibis Budget (El Jadida, Agadir) réalisant au passage une performance commerciale supérieure à la moyenne nationale avec un taux d'occupation moyen de 57% (60% à périmètre comparable) contre 39% pour l'ensemble du marché. Avec cette capacité additionnelle, le parc hôtelier de Risma totalisait 32 hôtels à fin juin 2012, soit 4 715 chambres, ce qui représente 5% de la capacité hôtelière du Royaume. Cette capacité permet au groupe d'enregistrer près de 640 000 nuitées, soit 8% des nuitées réalisées par les établissements d'hébergement touristique classés au niveau national à cette date. Quant au chiffre d'affaires, pour ces ouvertures qui pénalisent le résultat global, il progresse de 4% à 640 MDH, comparativement au premier semestre 2011.

Ces résultats montrent par ailleurs «*une très bonne performance de l'hôtellerie haut de gamme malgré un contexte difficile*», performance mettre sur le compte de la fréquentation de la clientèle nationale qui réalise 60% du taux d'occupation sur ce segment.

Les autres segments, hôtellerie milieu de gamme et hôtellerie économique, malgré les difficultés de certaines unités notamment sur la ville de Tanger, se comportent plutôt bien.

Avec l'ouverture du Sofitel Casablanca Tour Blanche en juillet 2012, Risma met un point final à son plan de développement sur le segment haut de gamme, et centre désormais sa stratégie de développement sur le segment économique, avec l'ouverture d'un Ibis à Casablanca sur le site de Casanearshore en 2014 et celle à l'horizon 2015, de six Ibis Budget en partenariat avec le groupe Akwa.

Petite ombre au tableau, l'Ibis Essaouira sera mis en vente. Quant aux interrogations nourries autour de la station Essaouira Mogador, pour l'heure plusieurs scénarios sont envisagés, le plus probable étant de continuer le développement de cette station.

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUASI FINALISÉ

Le plan de développement de Risma est désormais quasi finalisé (réalisé à hauteur de 95%), ce qui porte sur un investissement de plus de 4 milliards de DH en 12 ans. Près de 2 750 emplois directs sont créés et un investissement supplémentaire de 600 millions de DH est programmé pour les trois années à venir. ■

2ème FORUM INTERNATIONAL « AFRIQUE DÉVELOPPEMENT »

UN FORUM SUR ORBITE

Présidée par Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, la séance de clôture a été rehaussée par la présence du ministre de l'Économie et des Finances, Nizar Baraka et de la ministre du Commerce et de l'Industrie de la République Centrafricaine, Marlyn Mouliom Roosalem.

Organisé sous le thème « *Quels leviers d'accélération pour la coopération Sud-Sud ?* », ce forum a rassemblé plus de 1 300 décideurs économiques et politiques de haut rang, venus de 12 pays du continent africain. Alors que le 1er Forum qui s'est déroulé en 2010 a vu la participation d'un millier d'opérateurs et l'organisation de 1150 rencontres B to B lors de cette édition, pour la première journée, plus de 1300 rendez-vous ont été réalisés pour la seule journée de jeudi et 2300 rendez-vous étaient programmés pour la journée de vendredi.

Ce forum constitue une plateforme d'échanges et de réflexion, s'inscrivant dans une démarche de promotion des investissements et du commerce Sud-Sud. Il a pour vocation d'offrir davantage de visibilité, de répertorier les projets d'investissement porteurs, d'insuffler une nouvelle dynamique inter-africaine, à travers les partenariats commerciaux, investissements et joint-ventures et d'assurer l'accompagnement nécessaire pour leur concrétisation.

L'ENSEMBLE DES PAYS AFRICAINS REÇOIVENT MOINS DE TOURISTES QUE PARIS

Evénement d'envergure, outre les rencontres d'affaires entre décideurs et investisseurs économiques des panels ont été animés par des experts de renom autour des thématiques répondant aux préoccupations des opérateurs :

- « *Le transport et la logistique* »,
- « *La fiscalité, la protection des investissements et leur cadre réglementaire* »,
- « *Le financement des échanges commerciaux et des investissements* ».

Des thèmes qui représentent autant d'obstacles qu'il faudra surmonter pour fluidifier les échanges de biens mais aussi de personnes. A ce propos, le Pdg d'Attijariwafa bank a rappelé que le continent africain dans sa totalité reçoit moins de touristes que la ville de Paris.

A cette occasion, et pour la 2e fois des Trophées de la Coopération Sud-Sud ont été décernés par un jury composé des présidents des organisations patronales des pays participants, aux meilleures entreprises, distinguées par leur contribution au développement des échanges et des investissements intra africains. ■

Dar Essalam

Dans un cadre des mille et une nuits, à deux pas de la célèbre et tumultueuse place Jamaâ El Fna, le restaurant DAR Essalam est le premier restaurant marocain de Marrakech.

Dar Essalam Depuis 1952 Since 1952 دار السلام

170, Riad Zitoune El Kedim , Médina - Marrakech
Tél. : 05 24 44 35 20 - Gsm : 06 61 24 25 12
E-mail : contact@daressalam.com
Site web : www.daressalam.com

Le Jardin des Douars
Ksar d'Hôtes - Essaouira

Situé au cœur des collines d'Essaouira, à l'abri des grands vents, dans un somptueux décor naturel formé au cours des millénaires par l'Oued (rivière) Ksob, le Jardin des Douars est un magnifique Ksar (palais) d'Hôtes dédié aux amoureux de nature, d'authenticité, de bonheurs simples et de gentillesse.
Une maison d'hôtes et de charme aux formes voluptueuses, construite dans le respect des traditions et matériaux marocains, qui mixte au raffinement subtil de sa décoration et à la luxuriance de son jardin une vraie décontraction et simplicité ; Un luxe rare apprécié d'un public esthète en recherche de détente et de bonheurs simples, en couple ou en famille.
Un lieu où il fait bon flâner dans le jardin où dans les coins et recoins de la maison, se faire masser et dorloter sous la coupole du hammam, déguster une cuisine goûteuse, prendre l'apéritif devant un grand feu de cheminée, se dorer au bord d'une des deux piscines (dont une chauffée) ou dans un coin retiré d'un jardin paradisiaque invitant à toutes heures à la détente absolue.
Un petit paradis oublié d'où l'on profite aisément des 320 jours d'ensoleillement annuel de la propriété, de la ravissante Essaouira, de ses plages et dunes infinies, de son célèbre golf de Mogador (36 trous dessiné par Gary Player), et de ses très nombreuses autres activités (kyte-surf, windsurf, quad, équitation, VTT, balades…).

SITUATION :

Le Jardin des Douars est situé à l'abri des grands vents, à 5 minutes du Golf de Mogador, à 10 minutes de la Medina d'Essaouira et à 3H30 de Paris (via des vols directs depuis Paris Orly sur Essaouira ou via Marrakech depuis toute l'Europe).

LES CHAMBRES :

Les 24 chambres et suites sont différentes et

équipées au minimum d'une grande douche ou baignoire de style beldi en tadelakt, d'un sèche-cheveux, d'un grand lit double et de produits de beauté à l'huile d'Argan. Le petit déjeuner Royal est compris dans le prix de la chambre.

RESTAURATION :

La cuisine est parfumée, chaleureuse, subtile et raffinée mais sans ostentation. Principalement d'inspiration méditerranéenne, elle se décline avec autant de bonheur sur la gamme marocaine ou internationale.

Une vaste terrasse vous accueille à l'heure du lunch et parfois en soirée avec une carte sur l'ardoise, légère et équilibrée.

A l'heure de l'apéro toute la maison se retrouve au bar ou sur notre belle terrasse.

Pour le dîner, deux charmants restaurants intérieurs :
- Le « Ksar » : chaleureux, familial et animé propose un menu différent chaque jour, affiché au tableau tous les matins par notre chef.
- La « Table des Douars » : dans un décor feutré et intimiste, notre chef propose une carte gourmande qui varie toutes les semaines. Notre cuisine, préparée chaque jour avec des produits frais du marché, ravira les gastronomes en soirée.

En outre, une petite carte de plats classiques est toujours disponible à midi comme en soirée.

SPA & BIEN-ÊTRE :

Les techniques de massages et les soins du corps prodigués autour du hammam constituent un élément essentiel de la beauté et de la culture marocaine et donc du Jardin des Douars.

Notre Spa est un havre de paix dans lequel des thérapeutes particulièrement expérimentés sont dédiés à votre bien-être.

Notre équipe vous prodiguera des gommages à la pulpe d'Argan sous la coupole du grand hammam. Elle vous relaxera avec des massages orientaux, relaxants, toniques, aux pierres chaudes de lave ou encore aux tampons aux herbes médicinales.

Les soins esthétiques comprennent : manucure, pédicure, soins du visage, réflexologie plantaire, épilation... à vous de choisir.

Le Jardin des Douars est entouré des forêts protégées d'arganiers dont le fruit a donné l'or d'Essaouira, une huile d'argan aux propriétés subtiles et scientifiquement reconnues pour ses effets sur la peau et la beauté.
Les coopératives de femmes d'Essaouira, cueillent les fruits des arganiers qui entourent la maison, en arrachent l'écorce pour chauffer les hammams, retirent la pulpe d'argan et la malaxe pour vos gommages. Enfin elles pressent le fruit et en extraient une huile d'argan qui est ensuite filtrée. Cette huile est à la base de tous nos soins et massages traditionnels.
Ici encore laissez-vous faire, laissez-vous emporter par la qualité des soins de nos énergéticiens et par l'ambiance magique de notre hammam.

Le Jardin des Douars

Ksar d'Hôtes - Essaouira

320 days of sunshine - 27 holes golf course - Spa & wellness
A magic medina, protected UNESCO world heritage site

Le Jardin des Douars
Douar Sidi Yassine - Ida Oueguerd - BP209 - 44 000 Essaouira
Tel : 00 212 524 474 003 - info@jardindesdouars.com - www.jardindesdouars.com

Cette page est réalisée avec le concours du :
CABINET T.B.L. CONSULTING MARRAKECH
tblconsulting@menara.ma *

ORIGINE DU DÉFICIT ET DELAI DE PAIEMENT LÉGAL

Dans ce numéro, nous voulons partager avec vous un grand nombre de nouveautés et dispositions fiscales, entrées en vigueur durant ce dernier trimestre et d'autres qui seront en application durant l'année fiscale 2013, évidemment après approbation par les deux chambres de la loi de finances 2013.

Nous nous limiterons à deux dispositions très intéressantes et qui ont un impact très important sur la bonne gouvernance de toute structure et spécialement les entreprises hôtelières.
Nous reviendrons sur les autres dispositions ainsi que sur les nouveautés de la loi de finances 2013 dans nos prochains numéros.

La première disposition a concerné une nouveauté très spéciale, il s'agit de

L'ETAT EXPLICATIF DE L'ORIGINE DU DÉFICIT OU DU RÉSULTAT NUL DÉCLARÉ : (MODÈLE ADC010F-12I)

En effet, La loi de finances de 2012 a instauré une nouvelle mesure, qui a été préciseé par l'article 20-IV du Code Général des Impôts « *Les sociétés sont tenues de joindre à toute déclaration de résultat fiscal nul ou déficitaire un état explicatif de l'origine du déficit ou du résultat nul déclaré, établi sur ou d'après un imprimé modèle de l'administration et signé par le représentant légal de la société concernée, sous peine de l'application des dispositions de l'article 198 bis* »

L'ARTICLE 198 BIS PRÉCISE QUE:

« *Lorsque le contribuable ne produit pas l'état explicatif de l'origine du déficit ou du résultat nul déclaré prévu aux articles 20- IV, il est invité par lettre, dans les formes prévues à l'article 219, à déposer ledit état dans un délai de quinze (15) jours suivant la date de réception de ladite lettre. A défaut de présentation de l'état susvisé dans le délai précité, l'administration informe le contribuable par lettre, dans les formes prévues à l'article 219, de l'application d'une amende de deux mille (2.000) dirhams. Cette amende est émise par voie de rôle* »

En d'autres termes, l'administration fiscale veut, par cette mesure, comprendre l'origine des déficits déclarés par les contribuables soumis à l'IS ou à l'IR, et ce dans l'objectif de détecter, à travers les explications données par le contribuable, des indices qui remettraient en cause la réalité des déficits.

Cette disposition est applicable aux déclarations du résultat fiscal déposées à compter du 1er janvier 2013.

La deuxième disposition concerne

LE DÉLAI DE PAIEMENT LÉGAL

La loi n° 32-10 (complétant la loi 15-95 formant code de commerce) a fixé le délai de paiement à 60 jours à compter de la date de réception de la marchandise ou d'exécution des prestations, si le contrat de la transaction n'y fait aucune référence. Par ailleurs, si les deux parties conviennent d'un délai, celui-ci ne doit pas excéder les 90 jours.

Le taux de la pénalité de retard exigible dans les transactions prévues par l'article 78-1 de la loi n°32-10, suite au non respect des délais de paiement, ne peut être inférieur au taux directeur de Bank Al-Maghrib majoré d'une marge fixée par arrêté du ministère de l'Économie et des Finances, après avis du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

En application de du 1er alinéa de l'article 78-4 de la loi susmentionnée, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaire aux comptes, publient dans leur rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, selon des modalités fixées par arrêté conjoint du ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies et du ministre de l'économie et des finances.

En application du 2ème alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 32-10, les commissaires aux comptes présentent, dans leur rapport, leurs observations sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations mentionnés ci- haut dans le rapport de gestion, y compris le respect des délais de paiement.

A noter que la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) aurait obtenu gain de cause auprès du gouvernement avec un taux de pénalité dissuasif : le taux directeur de Bank Al Maghrib qui est de 3%, sera majoré de 7 points, ce qui veut dire qu'un client qui ne règle pas ses factures dans les délais prévus par la loi pourrait s'acquitter d'une pénalité de 10% du montant de la facture impayée. En conclusion, le taux de pénalité applicable au 03/12/2012 est de : 3%+7% = 10%, et ce suite à l'arrêté conjoint du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'Industrie 3030-12 (du 20 Septembre 2012) relatif aux taux de pénalité de retard et aux modalités de décomposition du solde des dettes fournisseurs dans les transactions commerciales.

Pour rappel, Bank Al Maghrib a maintenu le taux directeur inchangé à 3% lors de sa dernière réunion du 29 septembre 2012. Il faut savoir que ces dispositions seront utilisées par l'administration fiscale lors des contrôles qu'elle effectue. A ce titre, les inspecteurs seront amenés à ajuster le résultat fiscal d'un exercice par le montant de la pénalité de 10% sur toute facture impayée depuis plus de 90 jours, ce qui se traduira par un supplément d'impôt à payer au titre de l'IS ou de l'IR. ■

* Posez nous toutes vos questions directement par e-mail, on vous répondra dans le prochain numéro.

LÀ OÙ VOS RÉUNIONS INFORMELLES OUVRENT DE NOUVELLES PERSPECTIVES

PULLMAN MARRAKECH PALMERAIE RESORT & SPA
UN SEJOUR D'AFFAIRES UNIQUE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL

- Hébergement en chambre single
- Petit déjeuner buffet américain, déjeuner et deux pauses-café compris dans le tarif
- 1 salle de congrès de 535 m² ainsi que 9 salles de réunion de 40 à 75 m² avec assistance technique
- Un large choix d'activités loisirs et détentes : piscine, jardins, courts de tennis, Fit & Spa Lounge,...

À partir de
1 290dhs**

PULLMAN MARRAKECH PALMERAIE RESORT AND SPA
Km 6 route de Fès, BP 658 Guéliz - 40060 Marrakech, Maroc • (+212) 5 24 39 38 00 • h3008@accor.com

Réservation sur :
PULLMANHOTELS.COM • ACCORHOTELS.COM

Plus de 60 hôtels dans 20 pays

pullman
HOTELS AND RESORTS
NEW ATTITUDE HOTELS BY ACCOR

*Une nouvelle façon de voir l'hôtellerie par Accor
**Taxes de séjour 28 dirhs/pax/personne. Offre valable jusqu'au 30/06/2013

Les cartes Entreprises d'Attijariwafa bank,
pour une vision plus claire de vos dépenses

Carte Business Locale

- Carte affaires sur le compte en dirhams
- Personnalisation des plafonds par porteur
- Relevé détaillé par carte
- Assurance carte

Carte Business Voyage

- Dédiée aux voyages d'affaires
- Chargement des dotations voyages d'affaires
- Personnalisation des plafonds par porteur
- Relevé détaillé par carte
- Prestations d'assurance et d'assistance au Maroc et à l'étranger

Carte Corporate Internationale

- Choix des comptes à débiter pour les opérations locales et internationales
- Personnalisation des plafonds par porteur
- Relevé détaillé par carte
- Débit différé
- Prestations d'assurance et d'assistance au Maroc et à l'étranger

Les cartes Entreprises d'Attijariwafa bank

Parce qu'un dirigeant doit avoir une visibilité permanente sur les dépenses de sa société, Attijariwafa bank a conçu les cartes Entreprises. À travers sa gamme de 3 cartes dédiées aux entreprises, Attijariwafa bank vous permet de dématérialiser et de rationaliser vos frais professionnels tout en simplifiant l'accès à vos comptes au Maroc et à l'étranger. Grâce aux cartes Entreprises d'Attijariwafa bank, vous pouvez dorénavant contrôler et optimiser vos dépenses professionnelles dans les meilleures conditions.

Attijariwafa bank
ENTREPRISES

www.attijariwafabank.com

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 012 430 860 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.